



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

**MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640**

358, rue de Trebande Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14 Décembre 2019  
site Web [www.stromain.fr](http://www.stromain.fr) Mail : [secretariat@stromainlamotte.fr](mailto:secretariat@stromainlamotte.fr) ou [ptcurieux@stromainlamotte.fr](mailto:ptcurieux@stromainlamotte.fr)



**4** **INFORMATIONS DE LA MAIRIE**

- *Bonne année aux associations*
- *Etat civil*
- *Liste des commerçants et artisans*
- *Prestations communales*
- *Informations des adjoints*
- *Commerces*
  - *Matinée découvertes*
  - *Nouveaux commerçants : boulangerie et agence immobilière*
- *Personnel communal*
- *Complexe sportif*
- *C C A S*
- *Cérémonies commémoratives*
- *Elections*
- *Infos sur l'eau*
- *Alerte sur les travaux à 1 euro*
- *Déclaration des ruches*
- *Atelier prévention des chutes*

**33** **MONDE ASSOCIATIF**

- *Informations des associations*

**46** **PAGE CULTURELLE**

- *Les nouveaux livres*

**48** **ST-ROMANAIS A L'HONNEUR**

- *M. HEYSE*
- *M. DUVERGER*

**52** **PAGE HISTOIRE**

**54** **PAGE JEUX**





Jacques DUPIERRIS

Cette année 2019 se termine et, avec elle, quelques projets importants du mandat. Comme dans tout P'tit curieux, chaque adjoint vous présente ses dernières actions. Elles sont encore nombreuses et je voudrais profiter de l'occasion pour les remercier encore une fois pour leur implication.

L'année 2020 verra une révision partielle du PLU afin d'ouvrir à la construction en 2021 les parcelles classées 2AU en 2017. La commune n'a pas connu beaucoup de nouvelles constructions car les propriétaires de dents creuses (parcelles proches du centre bourg et entourées de maisons), n'ont pas souhaité vendre leur terrain. En 2021, la seconde tranche du PLU sera active et de nouveaux lotissements devraient voir le jour. Le centre bourg devrait aussi se densifier grâce à un accord passé avec le bailleur «Cité nouvelle». Il est indispensable pour une commune d'avoir de nouvelles constructions afin de maintenir la population et de la voir progresser à un rythme contrôlé afin de pérenniser le nombre d'enfants à l'école, de dynamiser les commerces et plus largement le village.

Le village, nous le voulons aussi dynamique et animé avec la fin de la construction du complexe sportif. Vous trouverez dans les pages suivantes toutes les explications sur le coût et la genèse de ce stade. Afin que la pelouse soit bien enracinée et ne soit pas détériorée, il ne sera mis en service qu'en septembre 2020.

Le réseau de chaleur qui alimente aussi le vestiaire, entre dans sa phase de croisière. Sa maintenance sera assurée pendant vingt ans par l'entreprise Thermi-service qui doit intervenir en cas de panne dans les quatre heures. Une chaudière gaz prend automatiquement le relais en cas de problèmes sur la chaudière bois. La programmation de la température se fait par l'intermédiaire d'un réseau informatique et en cas de panne, l'information remonte aussi par ce réseau.

Le projet de MARPA, malgré toutes les difficultés rencontrées, reste une priorité dans le développement harmonieux de notre village et retient toujours toute notre attention.

Vous pouvez retrouver sur l'ensemble des P'tit curieux toutes les actions entreprises en cours de ce mandat.

L'année 2020 sera aussi une année d'élection. Ce rythme de 6 ans prouve la vitalité de notre système démocratique au plus près de la population. Nous espérons que vous serez au rendez-vous de ce processus démocratique.

Enfin je voudrais terminer en vous souhaitant une très bonne année 2020. Que ces fêtes de fin d'année, très familiales, soient l'occasion de vous retrouver. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur, réussite.

Très Bonne Année à tous.

Gilbert Varrenne  
Maire



## **BONNE ANNEE AUX ASSOCIATIONS DE ST-ROMAIN-LA-MOTTE**



ASSR BASKET  
DARCON Sandra : Lieu-dit Figollet  
42370 Renaison  
06 74 62 58 01



ASSOCIATION FRANCAISE DU  
CHEVAL PINTO  
COLOMBET Bruno  
559, Route de la Croix Rampart  
42640 St-Romain-La-Motte  
06 80 85 00 52

ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT MUSEE  
DE PIERRE MARTELANCHE  
LOUDE Jean Yves  
Huire  
69430 Quincié en Beaujolais  
09 52 31 39 26

CENTRE DE LOISIRS L'ILE DES ENFANTS  
GROPPI Boris  
152, Chemin des Hauts de Charmes  
42640 St-Romain-la-Motte  
06 71 05 70 15

AMICALE BOULE LYONNAISE  
JANUEL Lucien  
Le Bourg  
42640 Noailly  
04 77 66 60 05



CCJA  
ROUSSET Florian  
289, Chemin de la folie  
42640 St-Romain-la-Motte  
06 21 51 26 24

PG-CATM  
DUBESSY Gérard  
2, chemin des Terres Creuses  
42640 St-Romain-la-Motte  
04 77 64 50 27 - 06 81 12 09 15

VINTAGE RACING  
BARRAUD Alexandre  
43 Impasse de l'Oeuvrée  
42640 St-Romain-la-Motte  
06 25 18 38 80

CLUB AMITIE ET GAIETE  
GRISARD Lucien  
439, Route de Roanne  
42640 St-Romain-la-Motte  
09 81 47 21 18 - 06 04 13 93 66

UNION SPORTIVE FILERIN  
PERROTON Jean Jacques  
217, Rue Louis Joubert  
42640 St-Romain-la-Motte  
04 77 64 52 48 - 06 68 64 54 27

ASSOCIATION POUR LA CREATION ET LA GESTION DE LA MARPA  
METTON Louis  
L'Orgue  
42590 Neulise  
04 77 64 66 42

LOISIRS DANSE ST ROMAIN  
**CHANTELOT Jean Paul**  
 26, Allée Aristide Berges  
 42153 RIORGES  
 04 77 71 76 68 - 07 77 25 13 14

TENNIS CLUB  
**DUBANCHET Jean Claude** 36, Impasse des Acacias  
 42640 St-Romain-La-Motte 04 77 64 51 24 - 06 86 56 28 96  
**BOURBOUJAS Paul** 332, Allée Châtelard  
 42155 St-Léger sur Roanne 09 80 71 04 46



COMITE DES FETES  
**DUCARD Dominique**  
 588, Route de Renaison  
 42640 St-Romain-La-Motte  
 04 77 64 56 64 - 06 73 97 64 33

CLUB DES JEUNES  
**DUCARD Alexis**  
 440, Rue de Trébande  
 42640 St-Romain-La-Motte  
 06 58 90 43 19



PETANQUE ST ROMAIN LA MOTTE  
**VIEILLY Patrick**  
 1250, Rue Denis Papin  
 42153 Riorges  
 04 77 72 61 38 - 06 10 46 80 99

SOU DES ECOLES  
**GERBEL Emilie**  
 135, Rue du Lavoir  
 42640 St-Romain-La-Motte  
 06 32 19 56 76

ASSOCIATION DES FAMILLES  
**BOUCHERY Joseph**  
 3190, Route Nationale 7  
 42640 St-Romain-La-Motte  
 04 77 64 52 30

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS ET JOUEURS DU BASKET  
**KONEFAL Jean**  
 661, Rue de Trébande  
 42640 St-Romain-La-Motte  
 04 77 64 53 49 - 06 73 53 91 99

ACCUEIL PELERINS  
**CHAMPROMIS Marie-Claude**  
 905 chemin de la Malgarnie  
 42640 St-Romain-La-Motte  
 06 40 23 81 84

SECTION LOCALE DES SAINT-ROMAIN DE FRANCE  
**BESSEY Martine**  
 781, Route de Riorges  
 42640 St-Romain-La-Motte  
 04 77 63 92 91 - 06 10 37 04 04



ST-ROMANAISE  
**DARMET Alain**  
 16, Route de Riorges  
 42640 St-Romain-La-Motte  
 04 77 64 52 93 - 06 74 50 92 15

ASSOCIATION PAROISSIALE  
**DALLERY Jean**  
 58, Chemin de la Croix Rampart  
 42640 St-Romain-La-Motte  
 04 77 64 56 20

SYNDICAT AGRICOLE  
**MARGOTTON Jean Luc**  
 2193, Chemin du Temple  
 42640 St-Romain-La-Motte  
 06 42 13 70 44

## et a t civil



### Naissances

BRUGEROLLES	Iris Gilberte Jeanne	26 janvier
COMBARET	Maëlle	12 mars
LILLIO	Lyana	23 mars
LASSAKEUR	Maxime Raphaël	5 mai
LORILLIARD	Ilidan	5 juin
TIENE	Myla	10 juin
POPELIN	Augustin Jean	23 juin
DURIER	Victoire	15 septembre
TEMPIER COIN	Maëlyne	14 octobre
PHILIPPON	Noëlie Simone	16 octobre
BRISEBRAT	Matthéo Gérard Stéphane	19 novembre

### Mariages

DEBARNAUD Serge et RAUBER Viviane	13 avril
DESORTE Romain et WASZAK Anaëlle	27 avril
PONCET ADRIEN et LASSENE Jennifer Corine Etienne	8 juin
CAMUS Florent Patrick Frédéric et BOUILLOT Coralie	6 juillet



### Décès

PAIRE Jean Francisque	8 février
BERTHELOT Marcel Francisque René	10 septembre
BERT André Marie	11 décembre



### Transcriptions de décès

GUERAULT Robert	20 mars
MORET-DEMAGNY Danièle Louise épouse REBOUL	5 avril
SANTOS Armand	17 avril
MARQUET Marie Louise Gabrielle	21 avril
DANIERE Albane	16 septembre
REBOUL Jacques André Félix	29 septembre
DECORAY René	10 octobre

Pour toutes publications, naissances, cérémonies de mariage et nécrologies, vous pouvez contacter les correspondants locaux de presse :

. Pour LE PROGRES : 06 65 30 13 87

. Pour LE PAYS ROANNAIS : [journalpays@gmail.com](mailto:journalpays@gmail.com)

(annonces gratuites - photos indispensables)

LISTE DES COMMERCANTS, artisans,  
indépendants et producteurs de notre  
village



Fernandes Dominique	TML	2715 route de Roanne	04-77-71-69-69
Paire Huguette MED Vival	Alimentation	64 rue de Trébande	04-77-64-56-53
La Baguette Enchantée	Boulangerie pâtisserie	110 rue de Trébande	04-77-64-53-29
Les Sens'Ciel	Bar tabac presse auberge	15 rue de Trébande	04-77-64-58-87
Le Temps des Saisons	Primeur	31 rue des Manufacturiers	04-77-60-92-38
Jury Elena	Infirmière	33 chemin du Platane	04-77-64-53-12
Desguis Baptiste	Infirmier	33 chemin du Platane	04-77-64-53-12
Philibert-Minaire Danielle	Médecin généraliste	1 impasse de la Maréchalerie	04-77-64-54-54
		ou	06-09-80-12-91
Puvilland Frédéric	Plombier zingueur	203 rue du Lavoir	04-77-64-59-69
		ou	06-79-70-62-84
Loiseau Claude	Horticulteur fleuriste	783 route de Riorges	04-77-64-52-95
Cendron Marc	Travaux publics	1470 route de Roanne	04-77-69-11-54
MC Trans	Transport marchandises	1470 route de Roanne	04-77-72-14-57
Accessa/Sas Ambre	Matériel de chantier	230 rue des Manufacturiers	04-77-60-06-52
Les Arts Graphiques	Imprimerie	240 rue des Manufacturiers	04-77-71-62-29
Harreguillier	Mécaniques de précision	150 rue des Manufacturiers	04-77-72-71-57
L'Atrier Roannais	Cheminées poêles à bois	1 route de Noailly	04-77-67-45-89
Jarsaillon Bernard	Garage automobiles	1 route de Noailly	04-77-67-65-77
Conseil Service Automobile	Garage automobiles	1 route de Noailly	09-81-06-95-08
		ou	06-69-95-08-09
Motoculture de la Côte	Motoculture	1 route de Noailly	04-26-54-33-61
La boîte à Tifs	Salon de coiffure	56 rue de Trébande	04-77-64-53-26
Ferme Déal	Producteur de fromages	285 chemin de la Roche	04-77-64-50-96
Passot Yves	Producteur de miel	965 route Nationale 7	04-77-68-37-77
Lasseigne François	Producteur de vin	221 rue Louis Joubert	04-77-64-54-72
Jailloux Jean Luc	Eleveur canin	161 chemin du Rocher	04-77-66-96-30
Corny Mickaël et Virginie	Entraîneurs de chevaux de course	483 chemin des Haras	06-88-85-67-30
Vernay Maud	Feutrière	939 chemin des Chatards	06-70-03-64-61
Virgil#PhotoGraph'	Photographe	417 route de la Croix Rampart	06-75-56-04-22
Studio Design	Création sites internet	75 route de la Croix Rampart	06-12-04-86-34
Canevet Pierre-Yves	Electricité générale	195 chemin des Crouses	06-77-23-19-03
Coucheroux David	Vitrierie-Peinture-Décoration	328 chemin de Voude	06-60-78-54-63
Devaux Amaury	Mécanique auto	358 route de la Croix Rampart	06-61-06-86-81
Philippon Romain	Charpente-Couverture	335 chemin de Fultière	06 32 80 80 21
Xavier Gilles TEMPS K FER	Serrurerie-chaudronnerie d'art Forgeron	767 RN7	07 71 76 50 77
Maresq Romain	Frigoriste	322 chemin de Voude	

## PRESTATIONS COMMUNALES - TARIFS 20 20

<b>Petits travaux effectués par la commune avec le matériel municipal pour les habitants de la commune après étude de faisabilité, acceptation du devis et disponibilité des agents communaux.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sans utilisation de la mini pelle : tarif par heure et par agent</li> <li>. Avec utilisation de la mini pelle : tarif par heure et par agent</li> </ul>	<p>58 € 68 €</p>
<b>Location de la salle municipale :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Personnes domiciliées sur la commune</li> <li>. Personnes extérieures à la commune</li> <li>. Sociétés locales</li> </ul>	<p>126 € 274 € Gratuit</p>
<b>Location de la salle d'Animation Rurale :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Manifestations à but lucratif par les associations locales et ensemble des matchs de basket et tennis</li> <li>. Particuliers domiciliés sur la commune : <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1er jour</li> <li>. 2ème jour</li> </ul> </li> <li>. Particuliers extérieurs à la commune : <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1er jour</li> <li>. 2ème jour</li> </ul> </li> </ul>	<p>Gratuit</p> <p>517 € 132 €</p> <p>1030 € 130 €</p>
<b>Location matériel :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Table</li> <li>. Chaise</li> <li>. Banc</li> </ul>	<p>2 € 0,40 € 1 €</p>
<b>Droit de place :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Parquets</li> <li>. Marchands ambulants</li> <li>. Camion pizzas (installation hebdomadaire)</li> <li>. Salle exposition du clocher</li> </ul>	<p>122 € 21 € 21 € / mois 14 €</p>
<b>Concession cimetière :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. de 15 ans</li> <li>. 30 ans</li> <li>. 50 ans</li> </ul> <b>Case colombarium + concession :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 30 ans</li> <li>. 50 ans</li> <li>. plaque identifiant le défunt (normée)</li> </ul> <b>Case urne + concession :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 30 ans</li> <li>. 50 ans</li> <li>. inscription sur la stèle à la charge du concessionnaire</li> </ul> <b>Jardin du souvenir : plaque identifiant le défunt (voir ci-dessus)</b>	<p>24 € / m2 50 € / m2 100 € / m2</p> <p>510 € + 50 € 710 € + 100 € tarif du fournisseur</p> <p>260 € + 50 € 457 € + 100 €</p> <p>tarif du fournisseur</p>
<b>Repas cantine scolaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Enfant + repas centre de loisirs</li> <li>. Adulte</li> <li>. Adulte indice majoré inférieur à 376</li> </ul>	<p>3,65 € 5,80 € 5,00 €</p>
<b>Nuitée à la halte pèlerins</b>	<p>13 €</p>

<b>C-S-L-H - Périscolaire :</b>	
. Journée :	
. Quotient 0 à 700	1,50 €
. Quotient 701 à 900	1,55 €
. Quotient supérieur à 900	1,60 €
. 1/2 journée :	
. Quotient 0 à 700	1 €
. Quotient 701 à 900	1,05 €
. Quotient supérieur à 900	1,10 €
. Petit déjeuner	1 €

### Extrait du règlement d'utilisation de la salle municipale :

*"il est indiqué que chaque foyer habitant sur la commune aura la possibilité de louer la salle municipale une seule fois par an au tarif réservé aux habitants de la commune pour organiser une fête de famille. S'il désire louer la salle une deuxième fois, il devra s'acquitter de la location au prix indiqué aux personnes extérieures à St-Romain-la-Motte. Il est demandé au moment de la réservation un acompte de 50 % du montant de la location. Dans tous les cas d'annulation, celui-ci restera acquis et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement".*

Il est précisé que la salle est louée de 8h 00 le matin à 8h 00 le lendemain matin.

### RESERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Le calendrier de réservation des salles par les associations s'effectue désormais chaque année courant semaine 40. Les particuliers ne peuvent donc louer la salle pour l'année suivante qu'à partir de la semaine 43 en faisant connaître leurs souhaits auprès du secrétariat de mairie. Aucune réservation ou pré-réservation ne sera prise en compte avant cette date.

## PRESTATIONS C.C.A.S - TARIFS 20 20

<b>Portage des repas :</b>	
. Repas du midi sans livraison	5,60 €
. Repas du midi avec livraison	6,20 €
. Repas du midi + potage et dessert du soir sans livraison	6,15 €
. Repas du midi + potage et dessert du soir avec livraison	6,75 €

Nous vous rappelons que le CCAS participe au financement de plusieurs activités : tickets cinéma, sorties scolaires, ...  
Vous renseigner en Mairie.

***Ère adjointe : Chantal Paire***

*Permanence : tous les jours sauf le mercredi*

*Bâtiments - Patrimoine - Achats matériels bâtiments - Cimetière*

## BATIMENTS

### TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS PUBLICS :

Des travaux d'entretien du mur d'enceinte à l'arrière du Centre de Loisirs étaient devenus indispensables compte tenu des nombreuses chutes de pierre constatées par les encadrants des enfants jouant dans la cour. L'entreprise de maçonnerie Ducros a refait entièrement et à l'identique, la partie la plus abimée. Pour la protection définitive du mur, nos agents se chargeront de la pose de tuiles de couverture pour les parties qui en sont dépourvues ou en remplacement pour celles qui sont détériorées.



Sur les 3 cloches que comporte notre clocher, il a été constaté une usure avancée du battant de la cloche n°1. Le battant est la pièce intérieure à la cloche qui vient frapper les bords de celle-ci lorsqu'elle sonne à la volée. Il doit être parfaitement proportionné par rapport au diamètre de la cloche, l'épaisseur du bord et le mode de sonnerie. C'est une pièce d'usure fabriquée en acier doux qui doit s'user avant d'user les bords de la cloche. A l'usure, le battant s'aplatit, devient plus dur que la cloche et finit par l'user. Il est plus simple et surtout moins coûteux de remplacer un battant que de refondre une cloche. L'entreprise Heur'Tech a ainsi déposé le battant usé qui a été remplacé par un battant neuf usiné au tour, calibré suivant le poids de la cloche avec chape en tôle d'acier et baudrier en cuir de triple épaisseur.

En cette fin d'année, l'espace jeux de la salle municipale s'est étoffé par l'acquisition et la pose de jeux pour enfants jusqu'à 8 ans. Jusqu'à ce jour, seules 3 balançoires permettaient aux petits de s'amuser autour de la salle municipale. Une moto sur ressort, une toupie tortue à 5 places, un portique nid et une structure comportant une tour carrée avec créneaux, un toboggan, un mât de pompier, un mur d'escalade et un filet à grimper ont ainsi trouvé bonne place dans cet espace. Gageons et espérons que les petits y trouveront leur bonheur avec leurs parents ou leur nounou et que les plus grands sauront respecter ce lieu.



Lors de la création du réseau de chaleur, une co-génératrice gaz a été installée à l'école en complément de la chaudière bois et alimente actuellement en autoconsommation l'école et la salle ERA.



Pour poursuivre nos efforts dans l'utilisation des énergies renouvelables, la commune avec l'appui du SIEL prépare la pose de cellules photovoltaïques sur les toitures de la salle ERA et du complexe sportif. Cette superficie de 600 m<sup>2</sup> produira environ 100 kwatts.

Pour le moment, cette énergie transformée grâce aux onduleurs en 220 V~ sera revendue à EDF et pourra dans le futur alimenter tous les bâtiments publics qui ne consomment actuellement que 80 kwatts, nous rendant entièrement autonomes au niveau électrique.



## L'ATRIER ROANNAIS

Vente et installation de poêles à bois et granulés

Cheminées et ramonage

*Une équipe de pro à  
votre service !!*

Distributeur exclusif  
Hoben et Max Blank

1 route de Noailly  
42640 St Romain la Motte  
Tél: 04 77 67 45 89

Mail : [atrier.roannais@gmail.com](mailto:atrier.roannais@gmail.com)



**2ème adjoint : François Lasseigne**

*Permanence : tous les matins sur rendez-vous*

*Urbanisme - PLU - Accessibilité - Service aux habitants*

## URBANISME PLU ACCESSIBILITE

### LES AUTORISATIONS D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager,...) ou une déclaration préalable.

**Avant de commencer les travaux**, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux et surtout de respecter les délais d'instruction.

#### **Dès l'acceptation du dossier :**

- . placer un affichage des travaux en bordure de propriété
- . si possible, le faire constater par un huissier pour un permis de construire
- . le prendre en photo avec le journal du jour pour éviter tout recours
- . et surtout, respecter le délai prévu pour commencer les travaux

**Ne pas oublier de faire ses déclarations d'ouverture et de fin de chantier.**

A la vente d'un bien, le notaire nous demande à chaque fois de justifier sa conformité.

En cliquant sur le site de la mairie, vous trouverez toutes les informations pour faire votre déclaration en ligne :

<https://gnau.roannais-agglomeration.fr>

N.B. : Le dépôt sous format papier est toujours possible et encore obligatoire pour les dossiers ERP (Etablissement Recevant du Public).

Prochainement la commission urbanisme fera appel à un bureau d'étude pour une modification simplifiée du PLU en vue d'une prochaine ouverture à la construction, prévue en 2021, des zones classées au PLU 2017 en 2AU.

85, rue Mulsant  
42300 ROANNE  
Tél. 04 77 72 24 93  
Fax 04 77 72 72 43



**3ème adjointe : Yvette Brun**

*Permanence : le samedi matin sur rendez-vous*

*Scolaire - Périscolaire - Culture - Organisation des fêtes et cérémonies -  
Gestion des salles*

**COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE**

A ce jour, 115 élèves fréquentent notre école, répartis comme suit dans les 5 classes :

- Mme Pascale MACHILLOT : 13 PS + 9 MS
- Mme Maryline NESLIAS : 8 MS + 14 GS
- Mme Sandrine DURANTET : 16 CP + 8 CE1
- Mme Marie GAYET : 8 CE1 + 16 CE2
- Mrs Bertrand SIETTEL et Camille CHEVALIER : 12 CM1 + 11 CM2

Des travaux importants ont été réalisés à l'école au cours de ces derniers mois.

Nous avons profité d'un appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité » pour compléter et finir d'équiper les classes en matière informatique. Grâce à ce projet adossé à une subvention de 50% du montant, nous avons pu acquérir 2 tablettes, 2 ordinateurs portables, 8 baladeurs, 2 vidéoprojecteurs et 2 caméras fixes.

La mise en place d'un bac à sable dans la cour de récréation des classes maternelles permet aux petits de profiter de cette installation dédiée.



Pour faciliter l'accueil en toute sécurité des enfants dès le matin avec la garderie, l'entrée de l'école a été entièrement repensée.

Le grillage de clôture a été complété côté salle ERA avec l'arrachage de la haie existante pour plus de clarté. Dans le même temps, une nouvelle entrée a été créée avec

l'installation d'un portillon commandé par une gâche électrique pour l'ouverture et la fermeture automatique.

Le passage entre le terrain de tennis et la cour de l'école a été aménagé, le parking à proximité ainsi que l'accès sont désormais éclairés.





Nos petites abeilles ont bien travaillé et une récolte du miel a été organisée le 20 septembre.

Le matin, les apiculteurs ont enfumé les ruches, ôté les abeilles et brossé les cadres de nos deux ruches situées dans le parc de la mairie.



Cette opération requiert de la vigilance et de la prudence ; les enfants n'étaient donc pas présents.



De leur côté, ils ont participé à des ateliers organisés par la ligue de l'enseignement et les enseignants.



Les cadres ont ensuite été mis dans un extracteur. Le miel est obtenu, grâce à la force centrifuge, sur les parois de l'appareil et déversé vers le bas.



Après cette opération, les enfants ont pu goûter le précieux breuvage.



La récolte a été fructueuse et tous, enfants et adultes, ont pu repartir avec leurs petits pots.



Encore une belle journée, pleine de découvertes et d'apprentissage.



## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Comme indiqué dans le P'tit Curieux de Juin 2019, 3 enfants ont été élus en remplacement des conseillers sortants lors du vote du 28 juin 2019.

Tous les enfants, à partir du CE2, ont participé au vote ; les urnes étaient tenues par les petits élus qui ont également réalisé le dépouillement.

Le Conseil Municipal d'Enfants est composé de 10 élus :

Aurélien POLLET, Candice BUCHET, Héloïse MATRAY, Lylian MATRAY, Léa DICALOGERO, Emmy LASSEIGNE, Lola AUBRY et ,en place depuis septembre, Louise PAIRE, Lily ESCOBAR et Clémence VERNUSSE.

4 membres du Conseil Municipal les épaulent :

Gilbert VARRENNE, Yvette BRUN, Céline PERICHON et Lillia ZAMO.

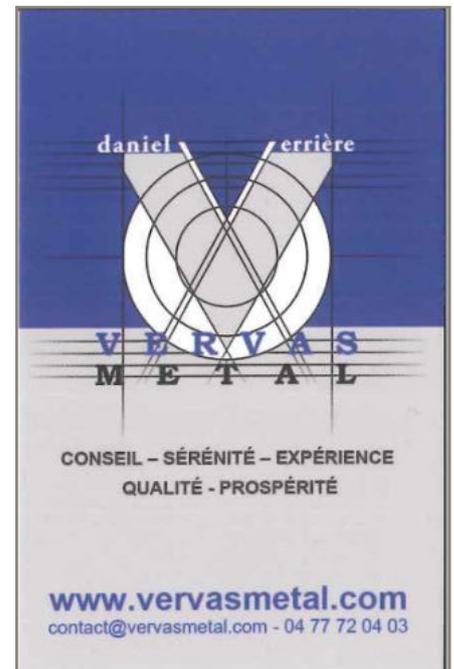


### Calendrier pour le 1er semestre 2020

11 janvier  
11 avril  
20 juin

En séance du 28 septembre 2019, nos jeunes élus ont défini leur programme :

- . "Nettoyons la nature" : cette démarche sera reconduite en 2020 le même jour que celle des adultes.
- . Chasse aux oeufs le lundi de Pâques.
- . Réaliser des jeux pour les enfants.
- . Rencontrer les enfants de St-Romain-la-Motte.
- . Mettre un banc dans la cour de l'école.
- . Installer des panneaux d'informations et une table de ping-pong.



# PUVILLAND Frédéric



**CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION**  
**ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES**  
**DEMOUSSAGES TOITURES**

**42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84**

**42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL : 09 64 03 08 33 / FAX : 04 77 60 32 78**

## 4ème adjoint : *Bernard Bessey*

*Permanence : les lundi et jeudi sur rendez-vous*

*Voirie - Réseaux secs - Eclairage public - Achat matériels engins - Sécurisation - Signalétique - Association - Jeunesse et sports - Suivi planning des agents*

## VOIRIE

### ENTRETIEN DES ROUTES

Au cours du 1er trimestre 2020 va débuter la remise en état en enrobé du chemin de Mareuil complètement dégradé (de la ferme «Chaize» au carrefour «Chamarande - Aiguillons»). Seront compris dans ces travaux une petite partie du chemin des aiguillons juste avant d'arriver à l'ancienne N 7 sur 300 m<sup>2</sup> soit environ 100 mètres de long avec un bi couche, le chemin des déportés (du carrefour du chemin de la Brosse-chemin de la Malgarnie à la limite avec la commune de Noailly) également avec un bi couche.

La pose de bi couche ou d'un enrobé nécessite une grosse préparation indispensable (déplaquage d'enrobé, raclage, curage des fossés, etc ). La dépense est estimée à 39 000 €. Les travaux seront réalisés par une entreprise du secteur privé.

Concernant toujours l'état des routes, le département est intervenu fin novembre sur la rue de Trébande du carrefour situé au centre du village jusqu'au panneau fin d'agglomération ainsi que sur la rue du Lavoir.

Les marquages seront réalisés ultérieurement car il faut un délai technique d'environ un mois pour réaliser ces opérations. En effet, les huiles entrant dans la composition de l'enrobé doivent s'évaporer avant la mise en place du marquage pour que celui-ci soit de qualité. Ces travaux seront à la charge de la commune pour un montant de 8 000 euros.



Chemins non goudronnés : malgré un manque d'effectifs en agents, des efforts sont réalisés pour remettre les 42 kms de chemins en terre dégradés en fin d'année par la pluie. De même, le service voirie a été très sollicité pour des arbres tombés sur la chaussée en raison du vent.

### DIVERS TRAVAUX

A l'approche de la Toussaint, les agents communaux ont travaillé de nombreuses journées dans le cimetière afin de lui donner un aspect convenable.

Malgré l'affiche aux entrées rappelant que "l'entretien entre les tombes ne doit pas être effectué par la mairie mais par les familles" les agents sont intervenus autour de certaines tombes jonchées de grandes herbes.

Les feuilles comme chaque année ont recouvert les différentes surfaces de la commune, lotissement, place, mairie, etc ... occasionnant un travail conséquent pour les services techniques. A noter qu'une partie du broyage des haies a été sous traitée à une entreprise afin de libérer le tracteur qui était mobilisé pendant sept semaines.

## ASSOCIATIONS



Les adhérents des différentes associations sportives ont repris le chemin des salles, des stades, etc. La municipalité leur souhaite une excellente saison dans leurs différents championnats.



Encore un grand bravo au club AMITIE ET GAIETE qui a presque rempli la salle ERA lors de son concours de belote.

### *Ont-ils un petit secret pour attirer tant de monde ???*

Les assemblées générales ont débuté, les élus sont satisfaits d'y participer.

Info : Le magnifique blason de la commune élaboré par les membres de la section locale des St-Romain de France a été fixé à l'entrée de la salle ERA.

Rappel : toutes les associations ont le droit d'occuper la salle ERA afin d'organiser des manifestations importantes extra sportives (bal, loto, concours de belote,...) La municipalité demande à tous leurs présidents lors de la mise en place et surtout lors du rangement des tables, chaises, podium ... de prendre soin du sol et principalement d'utiliser le chariot pour le rangement des chaises. De nombreuses rayures ont été constatées. La municipalité a également mis à disposition des associations un frigo industriel dont le nettoyage et l'arrêt doit être fait à la fin de chaque manifestation.

Depuis 1586 au vignoble  
**MAISON J.B. CLAIR**  
 Fondée en 1896  
 AOC Cote Roannaise, Vin de Pays d'Aife  
 Méthode Traditionnelle Brut et Demi-Sec

Route des Baccages  
 Le Chambon 42870 Renaison  
 04 77 64 40 01  
 06 66 04 69 81  
[claudineclair@yahoo.com](mailto:claudineclair@yahoo.com)

Visite gratuite des caves voûtées en  
 Français, Anglais ou Italien  
 Dégustations gratuites pour les  
 groupes de moins de 10 personnes

**HED**  
 Hygiène Entretien Diffusion

**PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE**

Alexandre Billet    Laurent Tremeaud  
 06 07 64 81 24    06 32 38 27 98

Vente aux Particuliers et Professionnels

62, route de Roanne    Tél. 04 77 60 75 32  
 42720 POUILLY sous CHARLIEU    Tél. 04 77 60 88 53  
[hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr](mailto:hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr)

Décoration Intérieure

**SARL DECLOITRE Sylvain**

Plâtrerie - Peinture  
 Façade - Isolation

Le Mourrier - 42820 AMBIERLE  
**06 48 10 42 28**  
[ent.decloitre@gmail.com](mailto:ent.decloitre@gmail.com)

**5ème adjointe : Marie-Claude Champromis**

*Permanence : sur rendez-vous*

*Commerce - Tourisme - Artisanat - Economie locale - Communication - Environnement - Fleurissement*

## FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT



Après le fleurissement automnal et Halloween vient le temps des illuminations et décorations de Noël.



Les agents ont pris en charge la pose des décors lumineux pendant que les membres de la commission procédait à la décoration du village sur la base du blanc et du bleu.



Bravo et encore merci aux agents municipaux et à tous les petits lutins (élus et bénévoles dont Michelle, Danièle, Sylvie, les Gérard"s") dont l'aide est précieuse.



Les guirlandes lumineuses ont été renouvelées ces dernières années pour obtenir des décors plus actuels et diminuer le coût énergétique puisque ce sont maintenant des leds. Il restait à revoir l'illumination de la mairie, c'est fait puisqu'un rideau lumineux éclaire désormais la façade du bâtiment.

## TOURISME

La halte pèlerins est, depuis cette année, gérée par une association dont l'Assemblée Générale s'est tenue le 6 décembre.

On constate que depuis l'ouverture du gîte, en 2014, le nombre de nuitées augmente. Les pèlerins apprécient et le font savoir. De notre côté, nous avons pu observer qu'ils sont respectueux des accueillants et des locaux. En 2019, c'est 100 jacquaires qui ont dormi à St-Romain-la-Motte.

Ils arrivent de tous les coins du monde, de France bien sûr, mais aussi d'Allemagne, d'Autriche, du Canada, d'Afrique du sud, d'Australie, .... pour découvrir nos belles contrées. C'est souvent le moment de belles rencontres.



En 2016, nous avons reçu une jacquotte accompagnée de son petit poney.

Cette année, nous avons accueilli un jeune couple. Fannie est canadienne, Yann est allemand. Ils se

sont rencontrés sur le parcours de St-Jacques. Plus tard, ils se sont mariés puis ont donné naissance à Lya, leur belle petite poupée. En 2019, tous les trois ont pris la route et, bien sûr, le Doudou faisait partie du voyage.



Merci à tous ceux qui s'investissent (élus et surtout bénévoles dont Michel et Maurice) pour que cet accueil se passe au mieux.

## COMMUNICATION

La communication se présente sous plusieurs formes, on peut citer notamment :

- . le site de la Mairie.
- . l'application "Ma commune connectée" qui permet de recevoir des informations sur son téléphone.
- . " la Brève" émise en mars et septembre et le " P'tit Curieux" diffusé en juin et décembre.

Ces périodiques sont destinés à vous informer régulièrement sur la vie de notre commune. Aucun professionnel n'intervient dans leurs confections. Préparation, mise en page et impression sont réalisées localement par une commission composée d'élus et de bénévoles.



## COMMERCE

Dimanche 1er décembre de 10 H à 13 H, nos commerçants ont organisé leurs "matinée découvertes" pour permettre à tous de découvrir leurs productions et créations.



David et Sophie (Boulangerie LA BAGUETTE ENCHANTEE)

MERCI à Myriam (Fromages DEAL), Carole (Salon LA BOITE A TIFS) et Huguette (Epicerie VIVAL)



Géraldine et Delphine (Créations de bijoux)



Cyrielle et Ludivine (Bar, Tabac, Presse, Auberge LES SENS'CIEL)

Marie-Thérèse (Créations de petits articles en tissus)

qui ont accueilli les St-Romanais lors de cet instant gourmand et festif.



bienv enue a nos nouveaux commercants de st - r o m a i n

Le P'tit Curieux a rencontré nos nouveaux boulangers.

David a commencé sa formation à l'âge de 15 ans, en alternance entre le CFA et son maître d'apprentissage M. Pascal LAGER et ce, pendant 3 ans.

Son diplôme obtenu, il a travaillé chez plusieurs employeurs : M.THELLY à ROANNE en boulangerie, Desserts de France en pâtisserie, M. Pascal CUCHERAT et M. DUBOIS en boulangerie-pâtisserie.

Ces années chez plusieurs employeurs lui ont permis d'être polyvalent et d'acquérir beaucoup de professionnalisme.

SOPHIE, son épouse, n'était pas dans la partie puisqu'elle était secrétaire dans le notariat.

Leurs enfants ayant grandi, tous les deux décident alors d'ouvrir leur propre commerce et recherche un fond.

Un minotier François CHOLAT (Les Grands Moulins de THUILE) et son commercial Laurent BLETTYERY leur signalent que la boulangerie pâtisserie de St-Romain est à vendre.

Le local professionnel, l'appartement sur place et la campagne furent le facteur déclenchant.

La vente passée le 3 septembre avec une ouverture le 10 septembre, il était trop tard pour prendre un apprenti, le CFA ayant déjà affecté tous ses élèves.

C'est pourquoi, aujourd'hui, David est seul pour façonner le pain et la pâtisserie et les nuits sont bien courtes. Heureusement, qu'il est bien épaulé par son épouse.

Tous les deux sont très attachés à proposer à leurs clients des produits de qualité, du traditionnel fait maison.

Ils sont à l'écoute de leur clientèle et David adapte sa production en fonction du goût de chacun. Ils sont heureux de proposer régulièrement des produits nouveaux. Le dernier né est le pain SOLOGNOT.

Aujourd'hui, leur travail est reconnu puisqu'ils viennent d'obtenir le label GAULT et MILLAU.



### **Pourquoi, des brioches rectangulaires et ensachées ?**

C'est exactement la même recette que celle des brioches rondes mais le fait de les présenter en sachet permet aux clients de les conserver plus longtemps. Le second avantage est le gain de temps lors de la vente puisque la préparation a été faite en aval.

Nos sympathiques jeunes boulangers se plaisent à St-Romain. Ils remercient leurs clients car ils sont fidèles et agréables

Ils apprécient également l'accueil et la solidarité des autres commerçants ainsi que le soutien de leur minotier.

Le P'tit Curieux souhaite la bienvenue à David et Sophie ainsi qu'une longue vie à leur petite boulangerie si précieuse pour notre village.



Le P'tit Curieux a également rencontré Nathalie et Cédric, deux agents immobiliers, qui viennent d'ouvrir leur agence intitulée AXEYLIA sur notre Commune.



## Quels sont vos parcours professionnels ?

**Cédric** : j'ai travaillé 5 ans en tant que commercial dans l'immobilier pour des groupes nationaux et des agences indépendantes.

**Nathalie** : je l'ai rencontré en 2016 lorsque j'ai rejoint l'agence dans laquelle il travaillait. J'ai plus de 6 ans d'expérience dans l'immobilier.



Au fil du temps, nous avons constaté que la méthode de travail ne correspondait plus à notre vision dans l'immobilier.

En juin 2019, nous avons décidé de créer une agence à notre image c'est-à-dire proposant plus de clarté, de simplicité et avec nos valeurs humaines.

Dans un premier temps, nous nous sommes installés à nos domiciles respectifs à titre expérimental et, au vu des résultats prometteurs, nous avons recherché des locaux pour nous installer.



## Pourquoi St-Romain-la-Motte ?

Plusieurs critères correspondaient à notre attente, à savoir :

- La proximité de nos domiciles
- La commune nous apparaissait attrayante, dynamique et bien placée car il y a beaucoup de passage.
- Un local disponible et adapté qui nous a immédiatement plu et dont l'accès a été facilité par M. et Mme PAIRE que nous remercions vivement.



## Quelle est la particularité de votre agence par rapport aux autres ?

Nous avons créé une agence nouvelle génération à frais fixes et permettant de réaliser en moyenne 40% d'économies sur les frais d'agence (conditions de l'offre en agence).

L'humain est également au centre de notre concept :

- Nous recevons nos clients un peu comme à la maison c'est-à-dire en les mettant à l'aise, pas cloisonnés dans des bureaux et en étant à leur écoute.
- Nous voulons mettre en place une relation de confiance avec nos clients, nous travaillons systématiquement sans exclusivité et sans engagement.

Pour nous, il est important de bien cibler les demandes de biens recherchés. Cette démarche permet d'aller à l'essentiel et de répondre à l'attente des clients.

Nous avons prévu de recevoir les acheteurs et les vendeurs par petits groupes, environ 1 mois après la concrétisation des projets, pour assurer la continuité, mettre en place des liens et créer un réseau.

A travers ces échanges, ils veulent rester à l'écoute de leurs clients et se remettre en question si besoin.



### Qu'est-ce qui vous permet d'appliquer des frais d'agence moins élevés que la moyenne ?

Par notre organisation qui nous permet d'optimiser les coûts tout en garantissant de nombreux services tous inclus dans notre prestation et qui consiste à :

- gérer le parcours client de A à Z depuis le 1er contact jusqu'à la vente définitive.
- gagner en efficacité en ciblant le projet de chaque client. Nous proposons des visites virtuelles adaptées (pré-visites) avec des rendez-vous à distance qui évitent de multiplier les déplacements pour nos clients et nous mêmes. Ainsi, lorsqu'un client est amené à visiter un bien, il le fait en connaissance de cause et, du coup, la vente se réalise souvent rapidement.
- proposer des actes dématérialisés tout en maintenant l'accompagnement.
- se limiter à la vente et non à la location pour ne pas se disperser.

Cédric et Nathalie précisent que les frais sont optimisés et permettent de réaliser des économies lors de chaque vente. Les frais d'agence sont fixes et non calculés en fonction de la valeur du bien et sont équitables ; 50% des frais sont à la charge du vendeur et 50% sont à celle de l'acquéreur.

Et pour conclure, Cédric et Nathalie désirent s'intégrer dans le village et collaborer avec les autres commerçants lors de manifestations diverses. (Foire, marché de Noël,...).

Le P'tit Curieux leur a donné rendez-vous le 5 janvier pour les vœux du Maire, ce sera l'occasion de se présenter.



## PERSONNEL COMMUNAL

Dylan CHARRIERE a rejoint l'équipe technique.

Agé de 21 ans en début d'année 2020 et titulaire d'un CAP agricole, il a été recruté par l'intermédiaire de la mission locale pour son premier emploi après avoir effectué de nombreux stages.

Contractuel pendant un an avec condition d'obtention du permis de poids lourd en formation accélérée sur un mois (permis financé par la municipalité). Son salaire est pris en charge par le pôle emploi à hauteur de 50%.

Le recrutement d'un autre agent spécialisé en bâtiment en remplacement de Didier REGIMBAL a débuté.



## COMPLEXE SPORTIF

La construction du complexe sportif a été conditionnée par des évènements remontant à une dizaine d'années.

En 2010, la commune loue le stade René Dégoulange, appartenant aux mutuelles de France, pour un loyer annuel de 6 891,36€ TTC.

Il est composé d'un terrain en herbe et d'un terrain stabilisé avec éclairage et vestiaires. L'association de foot en est la bénéficiaire.

Un bail liant la commune aux mutuelles de France lui permettait, à partir du 1 juillet 2010, de racheter ce terrain et d'en devenir propriétaire. Il apparaît alors opportun d'abandonner le principe de location pour accéder à la propriété de ce bien. Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acquisition du stade René Dégoulange à sa séance du 27 janvier 2010.

En séance du 8 avril 2010, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité une demande de subvention auprès de l'Etat (DETR) permettant l'acquisition d'un terrain pour la construction d'un nouveau stade afin de maintenir et développer dans notre commune rurale un service d'intérêt général, rendu au public et pratiquants sportifs.

Le 26 mai 2011, un plan de financement pour la construction de ce nouveau stade est présenté au conseil. Ce plan s'équilibre en recettes et en dépenses à 857 698€.

Le 21 juillet 2011, le Conseil décide de céder à titre onéreux la parcelle AB 53, correspondant à l'ensemble de l'ancien stade, proche de la zone artisanale du Temple, à M. Bottazzi afin qu'il puisse s'étendre et rapatrier ses sociétés sur le site.

Un nouveau lieu doit donc être trouvé pour l'installation d'un nouveau stade et le terrain situé derrière la salle ERA, paraît être le plus propice. Plusieurs rencontres ont lieu avec les propriétaires, afin d'en fixer le prix.

Le Contrat Communal d'Aménagement (COCA) de Saint-Romain-la-Motte a été approuvé le 3 septembre 2012. Ce contrat constitue un engagement réciproque et pluriannuel entre la commune et le Département. Terrain de football et vestiaires étaient inscrits. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le 6 septembre 2012 ce contrat. Sur 1 331 666€ de travaux prévus les subventions s'élevaient à 307 237€ dont 221 560€ pour terrain et vestiaires.

Le 24 octobre 2012, le Conseil sollicite une subvention pour la construction de ce nouveau stade au titre du COCA déjà signé, sur une estimation financière totale de 645 254,85€.

L'année 2013 n'a pas connu d'avancée à part des négociations portant toujours sur le prix d'achat du terrain.

En 2014, le changement de municipalité n'entraîne pas la rupture avec les accords déjà passés, Ainsi, les subventions COCA affectées au terrain de foot et aux autres projets restent en cours. C'est ainsi que les travaux de l'église (corniches et protection des vitraux) ont été poursuivis.

L'Etat, s'étant engagé à subventionner la reconstruction d'un stade, nous a accordé une seconde tranche importante de DETR. La région et la fédération de football ont soutenu aussi notre projet.

Fort de tous ces éléments, et afin de ne pas perdre ces subventions, dont la première tranche de la DETR avait déjà servi à l'achat d'une partie du terrain, nous avons poursuivi le projet déjà engagé.

En 2015, nous finalisons l'achat du terrain et nous lançons les appels d'offre. Vous trouverez le tableau détaillé et complet du financement de ce complexe.

La disparition de notre terrain de la zone du Temple était subordonnée à la condition que cet équipement soit remplacé par un équipement sportif équivalent. Ceci explique les importantes subventions accordées par les différents financeurs qui s'étaient engagés à nous aider pour sa reconstruction. C'était l'occasion de retrouver une belle structure à moindre frais. Il aurait été stupide de ne pas en profiter car ces aides ne se retrouveront pas dans un futur proche.

Cet équipement complète ceux déjà existants (salle ERA, terrain de tennis) et participe au dynamisme de nos associations qui animent le village. Les enfants de l'école proche, pourront également profiter d'une belle pelouse et d'une piste d'entraînement. Il est normal que notre jeunesse puisse pratiquer du sport au plus près de chez elle. Saint-Romain-la-Motte n'est pas une petite commune et a le droit d'aspirer à des équipements de qualité. Quand les opportunités se présentent, il faut les saisir.

### **Il ne faut pas confondre les différents projets et surtout leurs financements.**

Terrain de foot et MARPA, ne sont pas interchangeables. En d'autres termes, la non réalisation du complexe sportif n'aurait pas permis la réalisation de la MARPA.

En effet il ne s'agit pas du même financement.

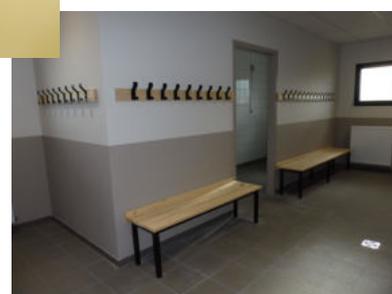
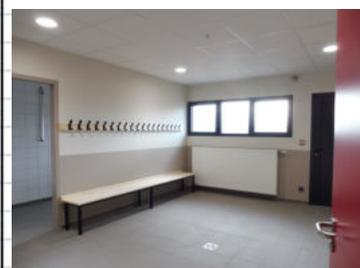
Le terrain de foot est financé par la commune et les aides de l'Etat, du Département, de la Région et de la Fédération de Football.

La MARPA est financée très peu par la commune, à hauteur de 100 000€ que cette dernière a déjà budgétisés, sur un projet évalué à 2 800 000€ mais surtout par des emprunts contractés par le bailleur social chargé de sa réalisation. Le bailleur social ayant des emprunts facilités par l'Etat se rembourse sur une très longue durée par la redevance provenant des loyers.

A noter que la commune offre aussi gratuitement le terrain bordé par tous les réseaux y compris la mise à disposition du nouveau chauffage collectif. Ce terrain est lui aussi, à ce jour, prêt à recevoir cette construction.

## DONNEES CHIFFREES

		DEPENSES (TTC)	RECETTES	COUT DE L'OPERATION
<b>Achat du terrain</b>				
2011	Achat du terrain dégouillage	124 588,27		
2011	Vente du terrain à M. BOTTAZZI		299 839,50	
	DETR		39 210,20	
2012	Dépose des mâts	1 774,86		
2015	Achat du terrain du bourg	98 765,40		
		<b>225 128,53</b>	<b>339 049,70</b>	<b>-113 921,17</b>
<b>Aménagement terrain</b>				
	Bureau d'études	20 418,00		
	Géomètre	936,00		
	Architecte	4 890,00		
	Analyse des sols	7 710,00		
	Publicité	342,72		
	Terrassement	234 675,18		
	Création du terrain	164 199,82		
		<b>433 171,72</b>		
<b>Création des vestiaires</b>				
	architecte	32 340,00		
	Maçonnerie	82 546,94		
	Charpente	23 527,66		
	Couverture tuiles	18 819,96		
	Menuiseries extérieures	31 133,28		
	Menuiseries intérieures	14 210,42		
	Plâtrerie isolation peinture	48 006,12		
	Châpes	9 605,93		
	Carrelages faïences	20 902,01		
	Enduits façades	11 893,87		
	Plomberie sanitaire chauffage	61 556,82		
	Electricité	19 122,97		
	Socotec	5 916,00		
	publicité	2 108,40		
		<b>381 690,38</b>		
	COCA		173 534,00	
	DETR		135 810,00	
	FFF		35 000,00	
	ENVELOPPE TERRITORIALISEE		48 000,00	
	REGION		20 000,00	
	FC TVA		111 391,00	
			<b>523 735,00</b>	<b>291 127,10</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 039 990,63</b>	<b>862 784,70</b>	
Reste à charge pour la commune				<b>177 205,93</b>
Taux reste à charge				<b>17,04%</b>



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SANITAIRE

83 personnes ont assisté au repas annuel de nos aînés organisé par le CCAS, certains s'étant malheureusement désistés pour des raisons de santé ou des imprévus.

Comme chaque année, l'ambiance, la convivialité et le plaisir de se retrouver étaient au rendez-vous.

De magnifiques décorations avaient été confectionnées par Babette, Mireille, Annick, Martine, Yvette, Lillia, Maryse et Chantal qui, pour cela, ont fait "chauffé" les aiguilles à tricoter.

Un très grand merci à Bernadette, conceptrice, chef d'atelier, de la patience à revendre et des idées plein la tête.

Les jeunes (Clémence, Lily-Marie, Lucas, Erine, Antoine et Marc) ont servis le délicieux repas préparé avec talent par Daniel, notre cuisinier assisté de Gisèle.

Merci à tous ainsi qu'à la commission CCAS pour l'organisation de cette belle journée.



## CEREMONIES COMMEMORATIVES

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

#### **LIBERTE EGALITE FRATERNITE**

*Liberté, Egalité, Fraternité  
En guise de devise  
Pour que rien ne nous divise  
Liberté, Egalité, Fraternité  
Trois mots qui donnent du bon sens  
A La France*

*Pour tous La Liberté  
De vivre comme on en a envie  
Aussi L'Egalité  
Non ce n'est pas une utopie  
De La Fraternité belle idée qui nous réunit  
Suffit de se parler, de s'écouter*

*Liberté, Egalité, Fraternité  
En guise de devise  
Pour que rien ne nous divise  
Liberté, Egalité, Fraternité  
Trois mots qui donnent du bon sens  
A La France*

*Toujours La Liberté  
A protéger comme un trésor  
Encore L'Egalité  
IL reste à faire quelques efforts  
C'est La Fraternité  
Qui nous rassemble et rend plus fort  
Pour inventer L'avenir et chanter*

**Liberté, Egalité, Fraternité  
Liberté, Egalité, Fraternité  
Liberté, Egalité, Fraternité  
Liberté, Egalité, Fraternité**

Après les discours et la minute de silence,

les enfants, accompagnés de leur institutrice Mme Marie GAYET, ont chanté la chanson "Liberté, Egalité, Fraternité" ainsi que "La Marseillaise" devant une assistance nombreuse.



La gerbe a été déposée par les élus du Conseil Municipal d'Enfants.

Merci pour ces belles initiatives qui unissent toutes les générations, sensibilisent les plus jeunes, pérennisent les valeurs de notre République ainsi que l'hommage aux soldats morts pour la France.



Cette année, il a été demandé à toutes les communes de citer nommément tous nos soldats morts sur le front.



### CEREMONIE DU 5 decEMBRE



"Les anciens combattants de l'Afrique du Nord doivent à Jacques CHIRAC le Mémorial National de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie érigé sur le quai BRANLY à Paris qu'il a inauguré le 5 décembre 2002, date devenue celle de la Journée nationale d'hommages aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. (source : magazine "quiqu'en grogne")".



## ELECTIONS

Les électeurs peuvent s'inscrire **jusqu'au 7 février 2020** afin de pouvoir voter pour le scrutin des 15 et 22 mars prochain.

Tous les électeurs sont invités à vérifier leur bonne inscription sur la liste électorale par le biais du site internet :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique **papers-citoyenneté / élections / quelle est votre situation ?**

Les électeurs qui, avant 2019, étaient inscrits à la fois sur une liste électorale en France et sur une liste consulaire doivent notamment vérifier leur lieu d'inscription en raison des nouvelles modalités mises en place en 2019.

## INFOS

### UNE GESTION DE L'EAU COHERENTE



**Quatre syndicats de gestion d'eau potable fusionneront au 1er janvier 2020 : le syndicat de L'Isable, le syndicat Roannaise de l'Eau, le syndicat St-André-d'Apchon Arcon et notre syndicat de la Teyssonne.**

Avec une année 2019 marquée par la sécheresse, l'eau est aujourd'hui un enjeu majeur pour notre territoire. Cette fusion permettra d'adopter une approche plus globale de la gestion des ressources en eau du roannais. Le nouvel ensemble interviendra sur la compétence eau potable, pour les missions de production et de distribution, sur 31 communes roannaises.

### Une gestion publique de l'eau

Sous le nom de Roannaise de l'Eau, ce syndicat poursuivra une gestion publique de l'eau potable, administrée par des élus locaux, eux-mêmes mandatés par l'agglomération. A travers cette compétence, Roannaise de l'Eau a pour objectif de gérer et de préserver cette ressource si simple d'accès et pourtant si précieuse. La fusion permettra, à terme, d'harmoniser les tarifs sur l'ensemble des 31 communes.

Les modalités de facturation de certaines communes vont évoluer en 2020. Les abonnés concernés seront informés de ces changements par courrier.

L'utilisateur est au centre de toutes les attentions, que ce soit dans les situations d'urgence, pour des missions de conseil et d'accompagnement ou encore pour la réalisation de travaux. Les équipes des quatre syndicats réunies partagent la même mission au service de l'eau et garantiront la bonne continuité du service.

En outre, un nouveau point d'accueil du public ouvrira ses portes, dans quelques mois, rue Jean Jaurès à Roanne, afin de renforcer la proximité avec les usagers.



Roannaise de l'Eau  
63 rue Jean Jaurès – 42300 ROANNE  
**04 77 68 54 31 – [contact@roannaise-de-leau.fr](mailto:contact@roannaise-de-leau.fr)**  
**[www.roannaise-de-leau.fr](http://www.roannaise-de-leau.fr)**

## ALERTE



**ABUS, MALFAÇONS, HARCÈLEMENTS**  
UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE À VOTRE DISPOSITION  
POUR SIGNALER LES DÉRIVES

 **04 77 92 11 32**

Les témoignages recueillis serviront à sensibiliser les décideurs politiques sur la nécessité de mieux contrôler les offres de travaux à 1 euro et à leur demander des mesures pour enrayer les dérives de plus en plus fréquemment constatées.

**PAR PRÉCAUTION**, avant de vous engager pour des travaux :

- demandez préalablement un ou plusieurs devis,
- vérifiez l'identité de l'entreprise qui doit intervenir,
- assurez-vous qu'elle fait appel à des ouvriers régulièrement déclarés, qu'elle possède une assurance décennale et une qualification RGE à jour (<https://www.faire.fr>),
- ne retournez aucun document avant que les travaux soient achevés.

CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES  
DU BÂTIMENT DE LOIRE  
[alerte1Euro@capeb-loire.fr](mailto:alerte1Euro@capeb-loire.fr)



## DECLARATION DES RUCHES

Nous vous rappelons que vous étiez tenus de faire la déclaration annuelle de vos ruches entre le 1er septembre et le 31 décembre. La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Toutes les colonies étaient à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, vous pouvez contacter le service d'assistance aux déclarants :

- **Mail** : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- **Téléphone** : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre).



**DÉCLAREZ VOS RUCHES**  
ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

**QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?**

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## ATELIER PREVENTION DES CHUTES

Afin de préserver la santé et l'autonomie des séniors, Roannais Agglomération met en place depuis plusieurs années déjà des ateliers de prévention pour les séniors de 60 ans et plus. Cette année encore, St-Romain a été choisi pour bénéficier de cet accompagnement.

Depuis le 1er octobre, Maurice CHANELIERE, moniteur agréé sport santé et animation par Roannais Agglomération, anime les cours d'équilibre avec des exercices de motricité et de coordination tout en faisant travailler la mémoire.



Une quinzaine de personnes se retrouvent chaque mardi de 10 h 30 à 11 h 30 à la salle municipale dans une ambiance détendue.

Ce cycle se déroule sur une durée de 15 semaines, dont 3 réservées à l'équilibre alimentaire.

Une diététicienne dirige les 3 séances «alimentation» prodiguant de nombreux conseils très appréciés sur les habitudes alimentaires favorables à la santé.



Un deuxième cycle suivra avec, au choix, gym douce ou marche active selon le bilan qui sera fait à la fin de ce premier cycle.

**rbi** • Informatique  
• Logiciels  
• Copieurs  
• Mobilier de bureau

Roannaise de Bureautique et d'informatique

ZA les berges du Rhins 1 • Parigny BP 64 • 42125 Le Coteau cedex  
Tél. 04 77 67 26 88 • Fax 04 77 72 66 55 • [www.rbi-le-coteau.fr](http://www.rbi-le-coteau.fr)

## US FILERIN



La saison est bien lancée, toutes les catégories ont démarré leur championnat et plateaux pour les plus jeunes.

Quelques jeunes filles ont intégré notre club dans les catégories jeunes, nous leur avons réservé le meilleur accueil possible afin qu'elles s'intègrent au mieux. La coupe du monde féminine en France a fait des émules et les clubs amateurs en retirent maintenant les bénéfices.

Le club se doit d'étoffer ses effectifs féminins afin de répondre aux nouvelles attentes de la FFF, car ce critère est devenu incontournable pour conserver notre Label Qualité Ecole de Football.

***Après cinq journées de championnat, l'équipe seniors une se situe à la 6ème place au classement et est toujours qualifiée pour le 3ème tour de la coupe de la Loire prévu le 22 décembre contre Usson.***

L'équipe seniors 2, avec une victoire et trois défaites pointe à la 8ème place au classement. Son championnat est un peu tronqué du fait du forfait général de deux équipes dans cette poule. De nombreux nouveaux joueurs ont intégré ce groupe qui devrait obtenir prochainement de bien meilleurs résultats.

Les équipes jeunes dont les U18 réalisent un excellent début de championnat, à poursuivre.

Au chapitre des festivités, la soirée paëlla à Saint-Romain a connu une belle réussite et fut très appréciée des convives.

Si dans votre entourage, des enfants ou des adultes souhaitent intégrer notre club, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau ci-dessous.

Bien sportivement

### Rappel des prochaines manifestations

- Vendredi 27 Décembre 2019 : Tournoi Futsal U7-U9 à Saint-Germain
- Vendredi 3 Janvier 2020 : Tournoi Futsal Seniors en soirée à Ambierle
- Dimanche 5 Janvier 2020 : Tournoi Futsal U11-U13 sur la journée à Ambierle
- Samedi 22 février 2020 : Soirée choucroute à Ambierle

### CONTACTS

Président :	Jean Jacques PERROTON	06-68-64-54-27
Vice-Président :	Gérard CHAVEROCHE	06 86 25 39 82
Secrétaire :	Chantal AVRANCHE	06.10.20.08.51
Secrétaire adjoint :	Catherine PHILIBERT	06.14.90.97.07
Trésorière:	Emilie THUMERELLE	06.12.39.91.19
Trésorier adjoint :	Philippe ODIN	06.21.41.13.99
Responsable sportif général :	Michaël VIAILLY	06.19.92.59.77

**Site du club : <http://www.usfilerin.com>**



U 7



U 9



U 11



U 13



U 15



51, Bd Charles de Gaulle - 421 20 LE COTEAU

**04 77 68 05 47**

[www.roanne-tronconneuses.com](http://www.roanne-tronconneuses.com)

## pet a n q u e

Une saison riche en bon résultats.

Les Jeunes Cadets ont terminé leur beau parcours lors des qualificatifs au Championnat de France à Nevers.

Nos Féminines, notamment Myriam ECHALLIER qui a brillé en Championnat.

Les Séniors n'ont pas démerité avec d'excellents résultats, aussi bien dans les divers Championnats, que dans les concours en Promotion, aux Départementaux, aux Nationaux, aux Supra Nationaux et Internationaux.

Quand aux vétérans, ils ont fait bonne mine sur l'ensemble de la saison avec notamment une équipe qui est allée en 1/4 de finale du Championnat de la Loire en Doublettes.



Championnat de la Loire 2019  
1/4 Finale Doublettes Vétérans  
Dany Gontard, Simon Taillardat

Avec l'arrivée du mauvais temps, les entraînements se dérouleront au boulodrome Pierre SOUCHON à Mably tous les vendredis à partir de 14 h 30 jusqu'au retour des beaux jours.

Pour les jeunes, de nouveaux venus ont déjà rejoint le club et pour ceux qui souhaitent venir au Club en 2020, ils peuvent dès à présent prendre les renseignements nécessaires auprès de

**Bruno BRETTON au 06.84.07.07.42**

**Mail : [bruno.bretton@orange.fr](mailto:bruno.bretton@orange.fr) ou de Damien CHORGNON au 06.98.48.78.80.**

Le 14 septembre s'est déroulé le But d'Honneur du club :

- en Féminine : 1ère VIEILLY Frédérique  
2ème ECHALLIER Myriam
- chez les Hommes : 1er GUILLOT Jean Pierre  
2ème NUEL Christophe

Concours complémentaire :

- 1er SOUCHON Jean Claude
- 2ème FOUILLAND Daniel

**Electricité Générale**

**sarl DUIVON** 

Climatisation - Chauffage électrique  
Automatisation - Interphone

142 route de St Alban - 42370 SAINT ANDRÉ D'APCHON

**Tél. 04 77 65 94 09 ou 06 24 84 25 60**

*p.v.duivon@wanadoo.fr*

Une quarantaine de participants se sont retrouvés au tour de la table à midi et la journée s'est terminée par un concours à la mêlée.

Le 12 septembre, 300 personnes étaient présentes pour le LOTO annuel.

Le prochain grand rendez-vous sera le 15 décembre 2019 à 10 h 00 à la salle des Fêtes pour l'Assemblée Générale du Club.

Ce sera l'occasion de faire le bilan de la saison 2019, et de faire connaissance avec ceux qui souhaitent rejoindre le Club et/ou poser des questions.

Pour être membre du Club, vous pouvez soit prendre une Licence, soit une Carte de Membre honoraire et être âgé de 8 ans minimum et sans limite d'âge maximum.

Le Président Patrick VIEILLY et les membres du Club remercient vivement M. le Maire et ses adjoints pour leur aide à l'aménagement de notre local et les services rendus.

## AMITIE ET GAITE

Le repas de Noël du club AMITIE ET GAITE s'est déroulé le mardi 10 décembre dans une ambiance festive, la bonne humeur était, bien sûr, au rendez-vous.



Après un excellent repas et quelques petits pas de danse,



nos aînés ont mis à l'honneur Léon et Colette LEBUY pour fêter leurs noces de diamant.



Le P'tit Curieux se joint à eux pour féliciter et embrasser Colette et Léon.



## BASKET - BALL



Le Bureau du club de basket a évolué et est composé des membres suivants :

Présidente :	Sandra DARCON	06 74 62 58 01
Secrétaire :	Alison RICARD	07 89 62 12 29
Secrétaire adjointe :	Christine SAUTET	06 73 49 82 66
Trésorière :	Aline ROGUE	06 82 27 59 83
Trésorier Adjoint :	Christian FRAISE	06 72 38 43 96
Correspondante presse/Facebook :	Alison RICARD	07 89 62 12 29
Site Internet / Informatique :	Bernard SAUTET	06 77 02 95 32
Responsable matériel :	Damien GERBEL	06 84 51 52 42

ainsi que de différentes commissions :

### **Commission Sportive (gestion des matchs, permanences...) :**

DARCON Sandra, GUERIN Isabelle, MATHIEU Audrey, MATRAY Séverine, RICARD Alison et SAUTET Christine.

### **Commission Buvette (approvisionnement et installation des buvettes les week-ends) :**

AUXOUX Aurélien, CHANELIERE Jean-Claude, DUCARD Pascal, FOUGERE Julien et MOSNIER Pascal.

### **Commission Animation (organisation des différentes animations durant la saison) :**

AUXOUX Aurélien, CHANELIERE Jean-Claude, DUCARD Pascal, FOUGERE Julien, FRAISE Christian, GERBEL Damien, GUERIN Grégory, MOSNIER Pascal et SAUTET Bernard.

**Responsable matériel :** GERBEL Damien

**Sponsoring :** KONEFAL Jeannot

Les membres du bureau se tiennent à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient s'impliquer eux aussi bénévolement dans la vie du club de basket, mais aussi l'écoute des jeunes souhaitant pratiquer le basket.

N'hésitez pas à les contacter !

### **Embauche d'un jeune en contrat BPJEPS**

L'une des nouveautés de cette saison 2019/2020 réside dans le fait que le club de basket a souhaité donner sa chance à Benjamin FRAISE, l'un de ses jeunes licenciés, et l'a embauché dans le cadre d'un contrat BPJEPS.

Ses missions sont, entre autres, d'apporter son aide aux entraîneurs le sollicitant, d'encadrer des équipes jeunes, de mettre en place des stages de basket et d'organiser les tournois du club.



Cette saison 2019/2020, le club de basket de Saint-Romain-la-Motte se compose de 170 licenciés à la date du 1er novembre, mais est amené à s'agrandir avec les jeunes U7 qui ne manquent pas de se rajouter en cours d'année.

L'effectif du club est composé de :

- 10 équipes jeunes de U7 à U18
- 6 équipes séniors (4 équipes masculines et 2 équipes féminines)
- 1 équipe masculine Anciens
- 1 équipe féminine Loisirs



EF1



EM 4



U 11 M



U 15 M



U 9 F

Le club de basket de St-Romain-la-Motte a organisé son traditionnel Arbre de Noël à la salle ERA le samedi 21 décembre 2019 à partir de 17 h 00.

Les équipes jeunes de U7 à U13 ont fait une démonstration de leurs talents sportifs et artistiques avant la venue du Père Noël qui leur apporta à chacun un cadeau. Le tout suivi d'un verre de l'amitié et de quelques papillotes offertes aux licenciés, familles et spectateurs. Un après-midi convivial et familial avant les fêtes de fin d'année !

## Ecole d'arbitrage

Le club de basket a souhaité créer cette saison une école d'arbitrage pour aider ses jeunes licenciés à acquérir des notions d'arbitrage et pourquoi pas les aider à se découvrir une vocation d'arbitre.

Florence GOURDON, arbitre du club, encadrera cette école, aidée d'Océane SAUTET et de Thomas DARCON, tous deux également arbitres. Cette école sera destinée essentiellement aux U13 et U15 qui doivent se signaler auprès de leurs coachs s'ils sont intéressés.

Dates des séances : dimanche 22/12 matin, dimanche 15/03 matin, dimanche 19/04 matin, dimanche 17/05 matin et samedi 13/06 après-midi.



**Quelques dates sont à retenir pour 2020 :**

- 29 février 2020 : 3ème Tournoi 3 x 3
- 25 et 26 avril 2020 : Tournoi Jeunes
- 6 juin 2020 : 11ème Barbecue Géant

**Site internet du club :**

[http://club.quomodo.com/as\\_saint\\_roman\\_la\\_motte\\_basket](http://club.quomodo.com/as_saint_roman_la_motte_basket)

**Page Facebook du club:**

[https://www.facebook.com/As-St-Romain-la-Motte-Basket-915608375305907/?view\\_public\\_for=915608375305907](https://www.facebook.com/As-St-Romain-la-Motte-Basket-915608375305907/?view_public_for=915608375305907)

**LOISIRS DANSE**

La saison 2018-2019 s'est achevée, toujours aussi riche avec ses animations et ses cours de danse variés, ouverts à tous les âges, garants d'entretien de la forme, pour laisser la place à la saison 2019-2020.

Pour débiter celle-ci, les adhérents ont été conviés à un repas amical, à l'ambiance chaleureuse, à l'auberge « Notre Dame de Boisset ».

**Calendrier des animations 2019-2020**

- 11 Décembre 2019 : soirée de Noël sur le thème de l'Alsace.
- 8 Janvier 2020 : galette des rois.
- 26 Février 2020 : Carnaval.
- 14 Juin 2020 : pique-nique à la salle municipale.
- Fin des cours de danse : 10 juin 2020.



\*\* Il est toujours possible de s'inscrire tout au long de la saison. Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus.  
Salle Municipale - rue de Trébande - les mercredis 20 H - 22 H  
Tél : 07 77 25 13 14 ou 06 20 76 04 34.

**Le Bureau :**

Président : J.P. Chantelot	07 77 25 13 14
Vice/Présidente : R. Guérin	06 67 19 27 85
Trésorière : J. Beauchet	06 15 57 85 31
Secrétaire : A. Dubessy	06 20 76 04 34

## section locale des st-romain de france

Le 22 septembre s'est déroulé le vide grenier de l'association. Les prévisions pessimistes de la météo annonçant un déluge dès le matin ont fait fuir les exposants.

Les plus téméraires (peu nombreux) ont fait confiance à la météo agricole de la région et ont répondu présents à cette manifestation au final ensoleillée. Les organisateurs ont été agréablement surpris et satisfaits par l'ambiance conviviale qui a régné sur le site. En effet, de nombreux chineurs ont trouvé leur bonheur sur les stands et certaines ventes se sont même finalisées à la buvette.

Rendez-vous en 2020 le dimanche 20 septembre.

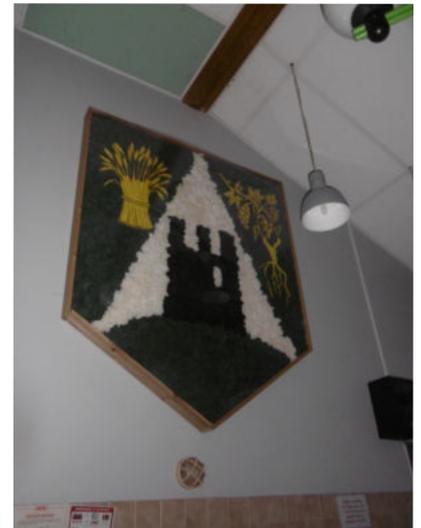


**Mais notre premier rendez-vous festif aura lieu lors d'un repas le samedi 21 mars 2020.**

**Une soirée placée sous des airs de guitare et animation flamenco en première partie, suivie d'une soirée dansante variée menée par deux jeunes chanteurs accordéonistes .....**

Fierté pour l'association ; le blason du village, élaboré à l'occasion de la 9ème Romanaise par les membres de la section, assisté par le club amitié et gaité pour la confection des fleurs en papier, a été accroché à l'entrée de la salle ERA....

La 11ème Romanaise, prévue les 27 et 28 juin 2020, se déroulera dans la région bordelaise à St-Romain-la-Virvée près de Libourne.



*Maison*  
**Grisard**

*Boucher  
Charcutier  
Traiteur*

**La Boite à Tifs**

Coiffure Mixte

☎: 04 77 64 53 26  
St Romain La Motte

Mardi au Vendredi : 8h30 à 18h30  
Samedi : 8h00 à 17h30

## SOUS DES ECOLES

La rentrée scolaire a débuté avec la vente des chocolats, suivi par le super loto qui a eu lieu le samedi 23 novembre à la salle ERA et le repas de Noël au sein de l'école le jeudi 19 décembre avec la venue du Père Noël.

Comme chaque année, ces trois temps ont eu un grand succès.

Nous tenons à remercier tout d'abord les familles et les élèves de leurs participations, ainsi que les habitants du village qui viennent au loto ou qui ont participé aux ventes de l'année 2019.



Merci aussi à la Mairie pour tout ce qu'elle fait pour nous, en ce qui concerne le prêt de matériel pour les différentes manifestations.

Nous vous souhaitons une bonne année 2020.



## LES PG-CATM

### Mémoires de guerres de St-Romain-la-Motte.



Toutes les personnes ayant des documents ou souvenirs sur les anciens combattants ou combattants actuels et désireuses de perpétuer leurs mémoires sont invitées à une rencontre afin de mettre en place un groupe de travail.

**Cette réunion aura lieu le 9 janvier 2020 à 19 h salle des sociétés.**

## CLASSE EN 9



Pour ne pas perdre la tradition, les décennies se sont retrouvées pour faire la fête et semer la bonne humeur dans notre village. Cette année encore les costumes et les chars ont ébloui nos yeux.



## COMITE DES FETES



Le Comité des fêtes est une association où règne joie, bonne humeur, convivialité" ...!!



## Petite rétrospective de l'année 2019

- . 1er marché artisanale du 16 Février 2019 : boudin, artisans, pêche à la truite, potée.
- . Fête patronale les 20 et 21 Juillet 2019 : repas champêtre, manèges, retraite aux flambeaux, vide Grenier, prix cycliste, buffet, buvette...En raison de la canicule, un report du feu d'artifice...mais ce fut la pluie qui s'invita par surprise !!!
- . 10ème fête de la batteuse le 25 Août 2019 en partenariat avec les « Amis du Patrimoine Rurale en Côte Roannaise » : pain cuit au feu de bois, batteuse, soupe aux choux, feu d'artifice.

Le Comité des Fêtes remercie la municipalité pour son soutien lors des manifestations ainsi que toutes les personnes pour leur aide et leur disponibilité si précieuse.

## Activités pour l'année 2020

- . Samedi 15 février : 2ème marché artisanal
- . Samedi 18 Juillet et dimanche 19 Juillet : fête patronale

## Meilleurs vœux à tous pour 2020

Envie de nous rejoindre ... tout le plaisir de vous accueillir !! N'hésitez pas, contacter nous !!!

Contact [cdfetes.saintromain@gmail.com](mailto:cdfetes.saintromain@gmail.com)  
Facebook [Comitedesfetes De Saintromain](https://www.facebook.com/ComitedesfetesDeSaintromain)



## BOULE LYONNAISE

Effectifs de la société année 2018 - 2019 : 35 sociétaires :

- . 14 licences quatrième division. Prix de la licence : 60.00 € (le secteur Roannais FFBSB nous les facture 72.00 € ).
- . 4 licences loisirs - Prix de la licence : 31.00 €.
- . 17 Membres actifs - Prix de la carte de membre : 20.00 €.

8 Concours et Challenges sociétaires ont été organisés sur la saison d'avril à octobre 2019.



Concours VIVAL



Challenge des Maires 2019



But d'honneur 2019



Concours GINO

### Date à retenir pour la saison 2020

Dimanche 02 février repas sociétaires : Au restaurant TOUT LE MONDE EN PARLE (repas à 13h).

Rendez-vous est donné à tous les sociétaires à 11 heures à la salle municipale pour le paiement des cotisations et licences 2020, ainsi que la participation au repas 15 € pour les sociétaires et 30 € pour les invités.

### Concours sociétaires à St-Romain-la-Motte

Samedi 18 avril

Samedi 09 mai

Samedi 13 juin

challenge Maxime BESSON à St-Romain-la-motte.

challenge sociétaires à la mêlée en doublette.

challenge Gino PUSCEDU.

Samedi 04 juillet	challenge VIVAL quadrette (sur invitation).
Samedi 25 juillet	concours officiel FFSB 16 doublettes quatrième division.
Mercredi 19 août	concours vétérans challenge Marcel VIVIERE.
Samedi 05 septembre	challenge des Maires à St-Romain le Puy.
Samedi 19 septembre	but d'honneur tête à tête sur la journée.
Samedi 10 octobre	concours sociétaire à la mêlée.

Vendredi 13 novembre : assemblée générale + élections à la salle municipale à 19h.

### Concours officiel FFSB 2020 sur ROANNE.

Samedi 18 avril	éliminatoire tête à tête secteur Roannais.
Samedi 25 et Dimanche 26 avril	éliminatoire quadrette secteur Roannais.
Samedi 02 mai	éliminatoire doublette secteur Roannais.
Jeudi 21 mai	challenge ABCR à la Pacaudière limité 32 quadrettes.

Entraînements tous les vendredis après-midi à partir de 14 h, ouverts à tout le monde.

A compter de janvier 2020, pour les entraînements de la période hivernale, nous disposons d'une plage horaire tous les samedis après-midi au boulodrome couvert de Pouilly-les-Nonains. Pour plus de renseignements, contacter un membre du bureau.

Classement et remise des prix des meilleurs amicalistes de la saison 2019 ( participation aux concours sociétaires + résultats sur ces concours)

1er prix	40 €	M. RAVE Dominique
2ème prix	30 €	M. VARRENNE Gilbert
3ème prix	15 €	M. PERICHON Alain
4ème prix	15 €	M. DEMONT Maurice

Ces sommes ont été distribuées en bons d'achat.



**Réalités**  
Bureau d'études RÉALITÉS  
34, Rue Georges Plasse  
42 300 ROANNE  
Tél. 04 77 67 83 06  
www.realites-be.fr

Pour imaginer et gérer autrement votre dynamique territoriale ...

- Urbanisme réglementaire
- Urbanisme opérationnel
- Paysage
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.



La Passion du Charolais

**MAISON GONIN**  
Boucherie - Charcuterie

Les Halles 42370 RENAISON

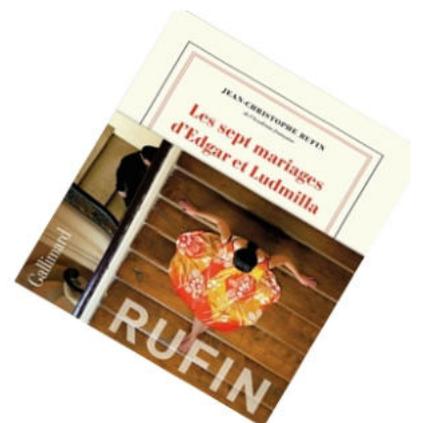
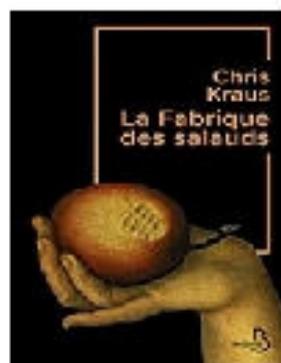
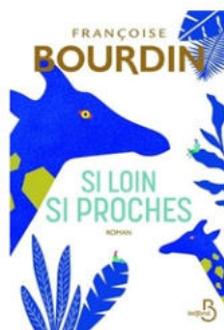
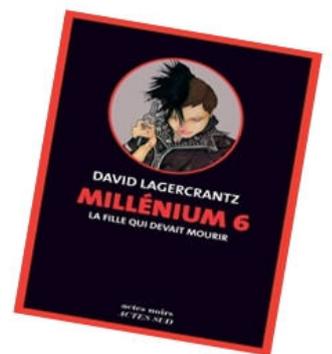
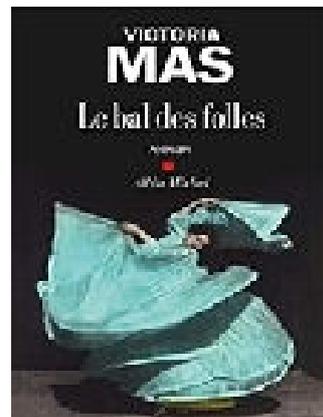
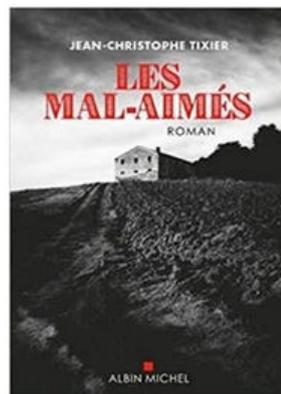
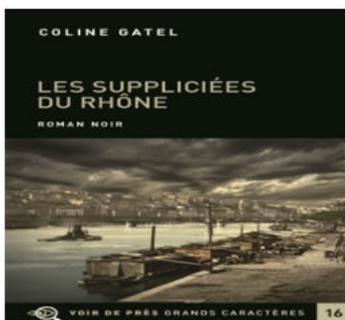
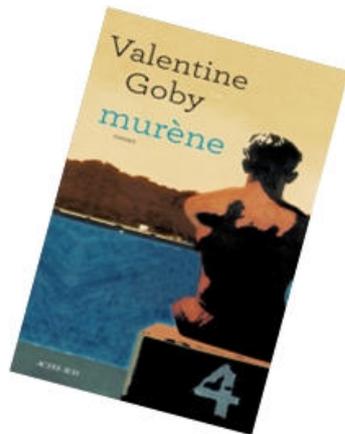
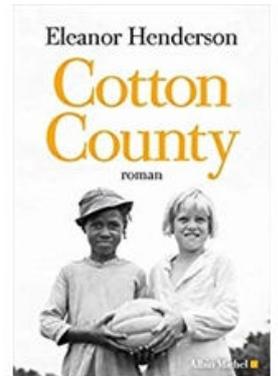
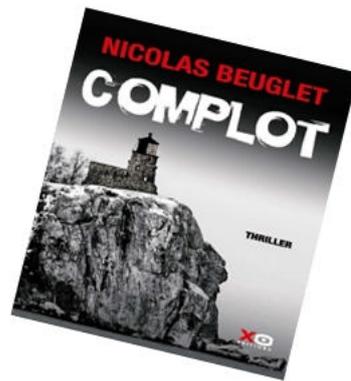
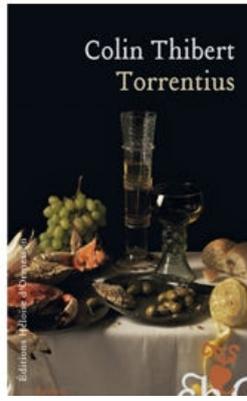
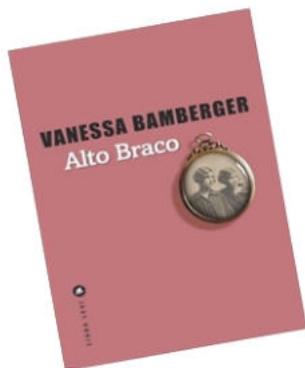
☎ 04 77 62 11 08

L'amicale boules lyonnaises vous présente ses meilleurs voeux.

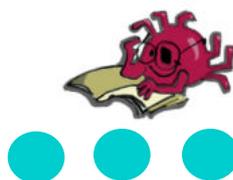
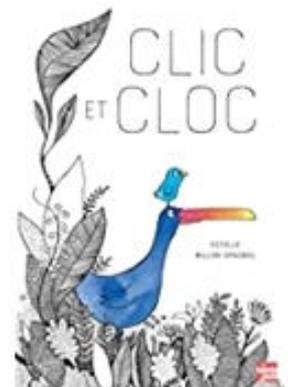
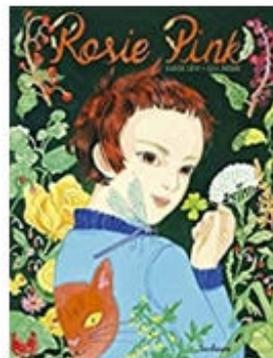
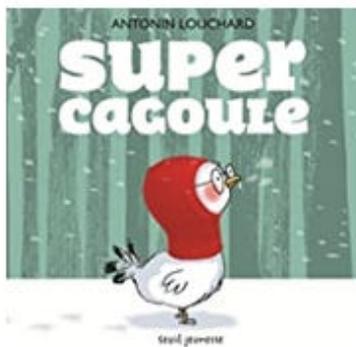
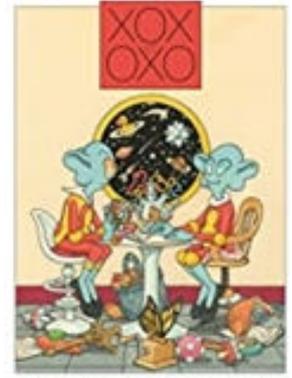
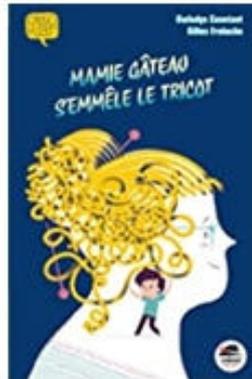
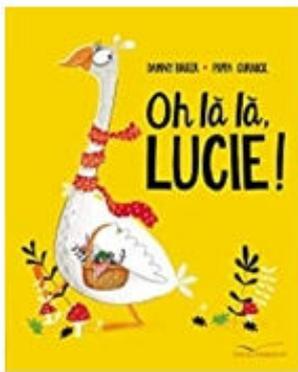
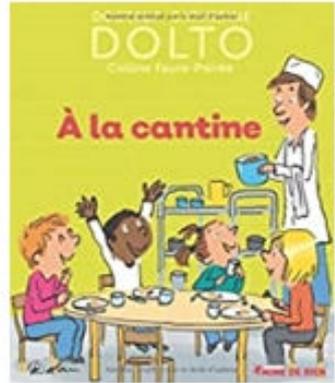


LES NOUVEAUX LIVRES

POUR ADULTES



**POUR ENFANTS**



**BONNE LECTURE**

## EMMANUEL HEYSE



Le p'tit curieux a rencontré Emmanuel HEYSE originaire de la Flandre et installé à St-Romain-la-Motte depuis 4 ans avec sa famille, très heureux d'être dans cette région, un cadre idyllique pour pratiquer son rêve d'enfant : Le Rallye.

Au préalable il habitait Dunkerque, ville du nord pas de calais, une région beaucoup moins propice pour pratiquer son sport favori de part le tracé routier plutôt plat et droit.



Il déclare être "mordu" de sport automobile depuis son enfance, passionné par les Alpine et notamment par le modèle phare de la marque ; la fameuse "Alpine A110", c'est lors d'une rencontre peu banale que sa passion devint réelle.

Il rencontra Patrice FAVERJON de St-Etienne, pilote dans les années 70 à bord d'une Alpine A110 1800, puis sur R5 Turbo Groupe B dans les années 80-90, qui lui mit le pied à l'étrier et lui donna envie de poursuivre son rêve.

A 17 ans seulement, il obtient sa première licence en sport automobile auprès de la FFSA (Fédération Française du Sport Automobile) afin de devenir Copilote.

Il se met immédiatement à la recherche de sponsors afin de récolter les fonds nécessaires à la pratique de ce sport au coût conséquent et déploie les moyens nécessaires à cette quête (Prospection, Press-Book, Annonces, Affiches etc....).

"Il faut l'envie et la motivation d'y parvenir, ce n'est pas simple !"

Patrice FAVERJON, âgé de 66 ans et après une trêve de 20 ans dans le monde du sport automobile, décide en 2019 de reprendre le volant à bord d'une 106 N2. "Rien à voir avec les grosses autos d'antan mais tout aussi fun" déclare t-il.

Il en profita pour faire son 250ème rallye avec Emmanuel lors du Rallye du Baldomerien 2019 à St-Galmier (42).

Le Copilote doit s'entendre parfaitement avec son pilote et effectuer son travail de lecture de ses notes en synchronisme rapide avec le défilement du parcours, dans des conditions pour le moins mouvementées. Pour assurer sa mission au mieux, il doit avoir une confiance totale dans son pilote, et réciproquement.

Son rôle principal est d'annoncer clairement au pilote, et au bon moment, ce qui va se présenter à lui au fur et à mesure de sa progression sur le parcours. Il indique notamment les virages et leur particularité à l'aide d'un système de codifications succinctes, en précisant l'angle, la vitesse, le rapport de boîte à utiliser. Il annonce les distances et les zones d'accélération franches ou de freinages forts lorsqu'elles ne sont pas évidentes, le revêtement (terre, graviers, humidité), le relief, etc.

Le copilote doit aussi s'occuper de tout ce qui est administratif, tel l'envoi de l'engagement au rallye ou le passage aux vérifications administratives.

Une fois le rallye commencé, le copilote a la charge de s'occuper :

- des pointages, heure précise où l'équipage au complet (pilote, copilote, voiture) doit se présenter à un point donné,
- des notes en spéciale (les notes annoncées au pilote), et du road-book en liaison (guide du parcours à emprunter).

L'équipement utilisé est strict et réglementé : le pilote comme le copilote enfile des vêtements ignifugés (sous vêtements et combinaison) un casque, des bottines et Hans (Un système permettant d'éviter le coup du lapin).

Cet équipement est normé par la FIA, la Fédération International Automobile. Un casque doit être changé tous les 5 ans, même chose pour les harnais du baquet de course.

Emmanuel a 18 ans et a déjà couru 9 rallyes principalement dans la région et 1 en championnat de France au Mont Blanc Morzine, à bord d'une Porsche 911 RSR de 330 ch. de 1973. Il en existe seulement une cinquantaine au monde.



Le 5 et 6 juillet 2019, lors du rallye régional de la côte Roannaise, Emmanuel et Thierry Moulin terminent 1er de leur classe.



homme passionné, et nous lui souhaitons la réussite dans sa vie professionnelle et sportive.

Par l'intermédiaire du p'tit curieux, Emmanuel rencontrera une ex-championne du monde des rallyes résidant à quelques pas de notre beau village St-Romanais...

En conclusion, Emmanuel remercie ses sponsors : SAS Burnichon, Garage Eric Mazille, la brasserie Ludovic Challit, CM2I, l'auto-école Bernard ainsi que les pilotes lui ayant permis de passer de très bon moments dans un cadre convivial.



Le p'tit curieux tient à remercier Emmanuel pour sa spontanéité et sa disponibilité. Ce fut un vrai plaisir de rencontrer ce jeune



## GABRIEL DUVERGER

M. DUVERGER est né à SENOUCHE en 1934. Orphelin de père à 2 ans, il a vécu avec sa maman, ses 2 frères et sa sœur chez ses grands-parents maternels.

En 1947, sa maman se remarie et a 2 enfants dont Gilbert VARRENNE, actuel Maire de la commune.

Au retour du service militaire, il ne souhaite pas se destiner au travail agricole et rentre chez un marchand de fruits en gros.

Le destin en décide autrement. En effet, son beau-père a un accident qui ne lui permet plus d'assurer les travaux de la ferme et sa maman fait appel à lui.

Il devient donc ouvrier agricole à SENOUCHE et parallèlement, il reprend une exploitation à PAGNON et continuera de développer son extension. Son neveu, Jean VARRENNE le seconde en tant qu'ouvrier agricole. Il arrêtera son exploitation quand Jean prendra sa retraite.

En 1955, il suit une formation d'artilleur en Allemagne et en avril 1956, il part en Algérie dans le cadre des conflits pour assurer le maintien de l'ordre sur la frontière Marocaine.

Lors de cette période, il participe à des combats avec des Félagas au cours desquels 22 de ses compagnons, âgés de 20 à 25 ans, sont tués.

A son retour, il se marie en 1957 avec Marie-Louise GROSDENIS et aura trois enfants. En 1959, il devient conseiller municipal ; il assurera 2 mandats.

Sa période en Afrique du Nord l'a profondément marqué car il s'est rendu compte que ces morts ne servaient à rien sinon à défendre les intérêts des colons. De plus, ce conflit n'étant pas considéré comme une guerre, les soldats n'étaient pas reconnus comme anciens combattants. Seul l'accueil et le soutien des prisonniers de guerre leur a permis de faire face aux difficultés à leur retour en France.

Ce qui explique son engagement pour aider les soldats et les veuves dans leurs démarches et perpétuer le souvenir. Ce sera le combat de toute une vie.

Une section des anciens d'Algérie est alors créée à St-Romain, M. BLANCHARD en assure la Présidence.

Plus tard, elle intègre l'association des Prisonniers de Guerre qui devient PG-CATM (Prisonniers de Guerre – Combattants Algérie Tunisie Maroc). M. DUVERGER intègre le Comité Directeur en tant que Président cantonal.



En 1975, l'Etat français reconnaît enfin les soldats d'Afrique du Nord comme anciens combattants ce qui leur ouvrira droit à une retraite à ce titre.

Au-delà d'un rôle d'aide aux anciens d'Algérie, l'association participe aux commémorations militaires telles que Gué de la Chaux, Renaison, Gilberte du Martray, 8 mai, 11 novembre, 5 décembre.

Rappelons que l'armistice a été signé le 19 mars 1962 mais sur la décision de Jacques CHIRAC, la commémoration est célébrée le 5 décembre pour mettre aussi à l'honneur les 300 arquis qui ont été fusillés après la fin des hostilités.

Tout au long de sa vie, M. DUVERGER a eu une démarche syndicale pour défendre le milieu agricole notamment les jeunes agriculteurs. Il pensait que la mécanisation permettait le développement. Il sera secrétaire adjoint de la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), Président du syndicat local à l'époque de la mise en place du congélateur collectif, Administrateur au Crédit Agricole pendant 36 ans puis Vice-Président de cette même banque durant une dizaine d'année.

Il décide d'arrêter la Présidence des PG-CATM le 16 octobre 2019 et passe la main officiellement à M.DUBESSY lors de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2019.

Après toutes ces années à l'écoute des autres, il souhaite aujourd'hui créer une association pour la mémoire de St-Romain-la-Motte qui permettra de perpétuer l'histoire de notre village dans un livre.

A ce titre, M. DUVERGER a raconté au P'tit Curieux quelques exemples d'anecdotes que les plus jeunes ne connaîtront jamais sans ces écrits.

Le P'tit Curieux remercie M. DUVERGER pour sa disponibilité et ses informations et lui souhaite une belle réussite pour ce recueil.



Agence d'Architecture  
Brusselard & Troncy





Aiguilly - 42720 VOUGY  
Tél : 04 77 70 81 72

Email : aabt@aabt.fr  
Site Internet : www.aabt.fr



Fromages de vaches,  
blancs, secs, affinés,  
apêrivaches,  
portions,  
briques cendrées

Miriam et Jean-Christophe  
Producteurs Affineurs

285, Chemin de la Roche  
42640 St-Romain-la-Motte  
Tél. 04 77 64 50 96

## SA LIGNY

Notre commune est riche de hameaux et de lieux-dits.

Parmi eux, se trouve Sallinus, nom latin du propriétaire des lieux aujourd'hui devenu Saligny et qui se trouve sur la route de Renaison.

Il est intéressant de connaître l'histoire de cette terre.

Le petit curieux vous propose de la découvrir au travers du récit de Philippe Marconnet de février 2017.

*"L'étymologie de Saligny viendrait de Sallinus, nom d'une propriétaire latine des lieux.*

*En 1857, la construction de la ligne de chemin de fer coupa son territoire en deux et c'est probablement de cette époque que datent les bâtiments d'un corps de ferme situés à proximité de la maison du garde barrière.*

*L'histoire de cette terre est digne d'intérêt car elle démontre comment au moyen âge, les bourgeois de Saint-Haon ont acquis des terres roannaises qui étaient à l'origine l'apanage de la noblesse locale.*

*En effet, au XI<sup>ème</sup> siècle le droit féodal stipulait que les terres nobles ne pouvaient être possédées par les roturiers, à cause de leur incapacité de rendre au suzerain le service militaire et de l'assister dans sa cour féodale. Toutefois cette règle dut fléchir bientôt sous l'influence des mœurs et de la nécessité. Qui pouvait en effet mieux que le noble, enrichi par le commerce ou l'industrie, se rendre acquéreur des terres seigneuriales, que leurs possesseurs, ruinés par les expéditions lointaines des croisades étaient forcés d'aliéner ? Sans importance à l'origine, ce mouvement se généralisa aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, même si l'on disait que le fief ne donnait pas noblesse. Celle-ci tenta bien d'enrayer le mouvement en créant le droit du franc-fief, une taxe spéciale imposée aux roturiers, quand ils faisaient l'acquisition d'une terre noble. Mais sans succès, l'acquisition des fiefs par les bourgeois des villes suivit son cours et leur possession continua à être une source fréquente de la noblesse. Le domaine de Saligny en est un bel exemple.*

*Cette terre était voisine de celle de Senesches, aujourd'hui Senouche un petit manoir aux tours carrées existe encore. Le fief de Senesches était possédé vers le milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle par une famille chevaleresque, les Groignon. Son chef de famille, Guillaume de Seneches, décéda en laissant à ses enfants de lourdes dettes à payer ; sa succession mobilière ne pouvant suffire à les acquitter, et personne ne voulut consentir à un prêt, même sous la garantie d'un gage ou d'une hypothèque.*



*Aussi, le 21 septembre 1258, sa veuve Alix de Senesche avait-elle dû être autorisée par un décret rendu par Albert de la Forêt, lieutenant du comte de Forez, à vendre au nom de ses enfants mineurs, à Pierre et Ponce de Saligny, bourgeois de Saint-Haon, la terre de Bléternay, située sur le chemin de Saint-Haon à Aiguilly, ainsi que la propriété d'un pré et d'un bois, au prix de 50 livres viennoises. Il apparaît donc que Saligny était déjà en 1258 aux mains d'une famille bourgeoise de Saint-Haon qui avait délaissé son patronyme roturier pour prendre le nom de sa terre. Avec cet acte, leur domaine de Saint-Romain était agrandi.*

*Pierre l'ainé, ne laissa qu'une fille après avoir acquis par la suite divers biens nobles. Le second, Ponce de Saligny, porta en 1270 son nom à la suite de la charte de franchises de Saint-Haon, et tout comme son frère, il n'eut que la simple qualification de Bourgeois de cette ville. Il en fut de même pour son fils Pierre et son petit-fils Jean, qui vivaient en 1357. Mais 30 ans plus tard, le fils de ce dernier, Etienne de Saligny, pris le titre de damoiseau, avec celui de seigneur de Saligny et de Rodon, quand il rendit hommage, le 2 octobre 1390, à Guy de Damas, seigneur de Couzan, pour son fief de saligny. Cette famille bourgeoise de Saint-Haon avait donc atteint le rang de la noblesse non pas par anoblissement direct, mais suivant la règle voulant que seul l'ainé de la troisième génération de roturier ayant acquis un fief noble, puisse s'attribuer un titre nobiliaire.*

*C'est donc vers la fin du XIVème siècle qu'elle prit un blason de gueule à trois tours d'argent. Mais à peine cette famille était elle entrée dans l'ordre de la noblesse qu'elle déchet à son tour. Le 14 juillet 1441, le même Etienne de Saligny, en fut réduit à vendre son fief de Saligny au prix de 800 écus d'or.*

*L'acquéreur, fut encore un roturier, Jean Dinet, bourgeois de Crozet, et receveur des tailles et aides au pays d'Auvergne. Cette terre de Saligny ne restera pas longtemps en sa possession. Dès 1450, il était obligé lui-même d'en vendre une partie à Jacques Cœur, qui les annexa à sa terre de Boisy qu'il avait acquise le 8 novembre 1447 d'Eustache de Levis-Couzan, en même temps que les co-seigneuries de Roanne et Saint-Haon ainsi que la seigneurie de la Motte-Saint-Romain. Cette période correspond aux grands travaux qu'il avait fait entreprendre sur ces terres, notamment avec la création d'étangs piscicoles et de prises d'eau multiples dans les alentours de Renaison pour lesquelles il avait usé et abusé des expropriations. C'est probablement à cette époque que l'on doit la formation de l'étang de Saligny dont on voit encore parfaitement la chaussée.*

*Comme ses biens furent confisqués en 1451 suite aux démêlés qu'il eut avec le roi Charles 7, la terre de Saligny changea de propriétaire le 20 Mai 1461 puisqu'elle fut adjugée à noble Guillaume Gouffier, chevalier, conseiller et 1er chambellan du roi, Sénéchal de Xaintonge.....qui avait acheté le 24 décembre 1455 la terre de Boisy.*

*Saligny resta dans la possession des seigneurs de Boisy jusqu'au XVIIème siècle ou cette terre devint jusqu'à la révolution, avec Senouche, la propriété des jésuites de Roanne."*

**Réponse au jeu (p'tit curieux juin 2019)**

\* Association créée en 1932 : **LE SOU DES ECOLES**

\* Dernière association, née en 2019 : **ACCUEIL PELERINS**

**LES ASSOCIATIONS ET LEURS PRESIDENTS**

<b>GUERIN GREGORY .</b>	. ASSR BASKET (Présidente SANDRA DARCON suite à dernière AG)
<b>DUVERGER GABRIEL .</b>	. PG-CATM
<b>PERROTON JEAN JACQUES .</b>	. UNION SPORTIVE FILERIN
<b>GERBEL EMILIE .</b>	. SOU DES ECOLES
<b>BESSEY MARTINE .</b>	. SECTION LOCALE DES SAINT ROMAIN DE FRANCE
<b>GROPPI BORIS .</b>	. CENTRE DE LOISIRS L'ILE AUX ENFANTS
<b>DUCARD ALEXIS .</b>	. CLUB DES JEUNES
<b>BOUCHERY JOSEPH .</b>	. ASSOCIATION DES FAMILLES
<b>COLAS CHRISTOPHE .</b>	. SYNDICAT AGRICOLE
<b>BARRAUD ALEXANDRE .</b>	. VINTAGE RACING
<b>LOUDE JEAN YVES .</b>	. ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT MUSEE DE PIERRE MARTELANCHE
<b>CHAMPROMIS MARIE CLAUDE .</b>	. ACCUEIL PELERINS
<b>VIEILLY PATRICK .</b>	. PETANQUE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE
<b>JANUEL LUCIEN .</b>	. AMICALE BOULE LYONNAISE
<b>COLOMBET BRUNO .</b>	. ASSOCIATION FRANCAISE DU CHEVAL PINTO
<b>COUAVOUX STEPHANE .</b>	. CCJA
<b>DARMET ALAIN .</b>	. SAINT ROMANAISE
<b>DALLERY JEAN .</b>	. ASSOCIATION PAROISSIALE
<b>DUBANCHET JEAN CLAUDE .</b>	. TENNIS CLUB
<b>GRISARD LUCIEN .</b>	. CLUB AMITIE ET GAIETE
<b>CHANTELOT JEAN PAUL .</b>	. LOISIRS DANSE SAINT-ROMAIN
<b>KONEFAL JEAN .</b>	. AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS ET JOUEURS DU BASKET
<b>DUCARD DOMINIQUE .</b>	. COMITE DES FETES
<b>AUZEL ROMAIN .</b>	. BREAKING NEWS
<b>METTON LOUIS</b>	. ASSOCIATION POUR LA CREATION ET LA GESTION DE LA MARPA

## REBUS



## CHARADE

Mon premier est cultivé pour faire le pain

Vitis vinifera est le nom latin de mon second

Mon troisième peut être de beurre ou féodale

On joue aux échecs avec mon quatrième

Le tout est le symbole de notre commune depuis le 17 mai 1990



